



**HAL**  
open science

# Le Tiers paysage à l'épreuve du jardin de Saint-Nazaire : les enjeux biologiques, territoriaux et sociétaux d'une mise en pratique du manifeste de Gilles Clément

Pauline Spinelli

## ► To cite this version:

Pauline Spinelli. Le Tiers paysage à l'épreuve du jardin de Saint-Nazaire : les enjeux biologiques, territoriaux et sociétaux d'une mise en pratique du manifeste de Gilles Clément. Architecture, aménagement de l'espace. 2014. dumas-01346803


**HAL Id: dumas-01346803**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01346803v1>**

Submitted on 19 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.




**LE TIERS  
PAYSAGE A  
L'ÉPREUVE  
DU JARDIN DE  
SAINT-NAZAIRE**

---

Les enjeux biologiques,  
territoriaux et sociétaux  
d'une mise en pratique  
du manifeste de  
Gilles Clément

Photographie personnelle du Jardin des Orpins,   
février 2014



Jusqu'à quel point la mise en pratique d'un manifeste paysager peut elle s'accorder avec la réalité du terrain et ses complications inhérentes ? Quelle marge d'évolution des principes fondamentaux du discours originel accorde t on à l'objet final pour qu'il soit encore considéré comme manifeste ?

# SOMMAIRE

<b>PREFACE</b> - - - - -	<b>p.05</b>
<b>INTRODUCTION</b> - - - - -	<b>p.07</b>
<b>I. LES ENJEUX BIOLOGIQUES DU JARDIN DU TIERS-PAYSAGE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE</b>	
1. Le jardin de Saint Nazaire comme manifeste d'une réflexion sur la biodiversité par son concepteur Gilles Clément	
a) Mise en situation du jardin - - - - -	<b>p.13</b>
b) Retour sur une évolution de philosophie à travers le jardin en mouvement et le jardin planétaire - - - - -	<b>p.14</b>
2. La place du jardin du Tiers paysage dans la matrice biologique des bords de Loire	
a) Sa situation en milieu urbain - - - - -	<b>p.18</b>
b) Un travail biologique en amont par les élèves du lycée Jules Rieffel à Saint Herblain - - - - -	<b>p.20</b>
3. Évolution du principe d'autonomie de la biodiversité	
a) Dessin par Gilles Clément et mise en œuvre par le collectif Coloco - - - - -	<b>p.24</b>
b) Gestion par les jardiniers de la ville et évolution des plantes - - - - -	<b>p.27</b>
<b>II. LES ENJEUX TERRITORIAUX D'UNE IMPLANTATION SUR LE TOIT DE LA BASE SOUS-MARINE DE SAINT-NAZAIRE</b>	
1. Le choix d'une implantation sur le toit de la base	
a) Une commande artistique à Gilles Clément pour dynamiser l'axe culturel Nantes > Saint Nazaire : un projet à l'échelle régionale - - - - -	<b>p.32</b>
b) La notion de délaissé - - - - -	<b>p.34</b>
2. Évolution du statut et des usages de la base	
a) Histoire et position de la base dans les projets urbains de la ville - - - - -	<b>p.39</b>
b) Des dispositions particulières pour l'implantation du jardin sur un bâtiment patrimonial - - - - -	<b>p.41</b>
3. Impact matériel et immatériel du jardin du Tiers paysage sur les dynamiques économiques de la base et de la ville - - - - -	<b>p.45</b>
<b>III. LES ENJEUX SOCIETAUX D'UNE PRATIQUE DE NON-AMENAGEMENT VISANT A VALORISER LA BIODIVERSITE</b>	
1. Le Tiers paysage communiqué au public	
a) Sensibiliser les citoyens à la non pratique paysagère comme source de diversité - - - - -	<b>p.48</b>
b) Les outils pédagogiques visant à attirer l'attention sur le Tiers paysage et sa réception par les usagers du jardin - - - - -	<b>p.49</b>
2. Vers une nouvelle gestion du territoire : un enjeu politique qui dépasse le terrain de la base sous marine	
a) Le Tiers paysage dans la politique de Saint Nazaire et des autres communes qui l'intègrent - - - - -	<b>p.54</b>
b) Une philosophie paysagère qui bouleverse la pratique usuelle du jardinier communal - - - - -	<b>p.57</b>
3. Le jardin porteur d'un projet de société	
a) Un paysage intimement lié à notre lecture subjective et culturelle - - - - -	<b>p.60</b>
b) Une appréhension sensible de la notion de jardin - - - - -	<b>p.63</b>
<b>CONCLUSION</b> - - - - -	<b>p.66</b>
<b>ANNEXES</b> - - - - -	<b>p.69</b>

Avant de débiter ce module de mémoire, le monde du paysage m'était totalement inconnu. Cela faisait pourtant de nombreuses années qu'il m'intriguait, me faisant même hésiter entre prendre des études d'architecture ou des études de paysagisme. Après m'être frayé un chemin dans le monde de l'architecture, ce module de mémoire m'a permis de renouer avec cet attachement que j'avais pu avoir pour le paysage. Si je me suis vite rendu compte que ce domaine était bien plus complexe que ce que j'avais pu m'imaginer, il n'en a pas pour le moins continué à me fasciner. L'intérêt d'une telle étude était de combler une lacune de mon parcours étudiant, celle de l'appréhension des espaces extérieurs d'un bâtiment, de son insertion dans son contexte paysager. Ce travail ne m'a pas apporté de solutions toutes faites mais m'a ouvert de nombreuses portes de réflexions, Il m'a porté vers une nouvelle approche qu'aujourd'hui je souhaiterai pouvoir rapprocher de ma formation d'architecte, de manière à utiliser ces nouveaux outils paysagers dans mon parcours futur.

Remerciements :

à Georges Farhat, Jörn Garleff et Stéphanie De Courtols, pour leurs remarques avisées et leurs pistes de réflexions qui m'ont fait avancer tout au long de ce travail

à François Liorzou, Philippe Cavellec et Olivier Le Pesquer pour m'avoir accordé un peu de leur temps et dont les entretiens ont toujours été éclairants

à la famille Simon pour m'avoir accueilli pendant mes périodes de visites de terrain et en particulier à Margot pour m'avoir accompagné et aidé dans le recueil des témoignages d'usagers

à Gilles Clément pour m'avoir ouvert à l'univers du paysage d'une bien jolie façon

à ma famille et mes proches pour avoir pu débattre et échanger avec eux sur le jardin du Tiers paysage

et à toutes les autres personnes qui ont participé de près ou de loin à ce mémoire

---

## INTRODUCTION.

---

### Un jardin entre discours et pratique paysagère

---

Les villes sont depuis quelques années les fruits de projets urbains, à la base de volontés politiques. Le dessin doit se mouvoir et s'adapter aux différentes couches construites qui s'accumulent au fil du temps. Généralement, cet assemblage engendre des espaces délaissés, points noirs des autorités, car sans fonction ni rendement aucuns. Ces délaissés peuvent être des terrains vagues sans projet de construction, des interstices entre deux bâtiments, des lieux peu à peu abandonnés...

Il est question dans ce mémoire d'aborder le thème de la valorisation des espaces délaissés à travers un principe paysager, celui du Tiers paysage. Le territoire d'étude est celui du « jardin du Tiers paysage », initié par son concepteur Gilles Clément et implanté sur le toit de la base sous marine de Saint Nazaire.

Ce jardin est relativement jeune : la première phase de chantier débute en 2009 et la dernière se termine en 2011. Sa conception est directement liée aux préceptes enseignés dans un des ouvrages de Gilles Clément, « Le manifeste du Tiers paysage ». Si la réalisation est récente, le

concept lui, se profile depuis bien des années de pratiques et de théories. Le jardin de Saint Nazaire n'est pas une première mise en pratique du concept (parc Henri Matisse à Lille, parc André Citroën à Paris, travail des étudiants du lycée agricole Jules Rieffel) mais sa mise en œuvre reste différente des autres exemples : le terrain, laissé vide, se construit par l'unique force des éléments et se figure comme jardin public. L'intitulé même du jardin est fort de sens et se revendique en phase avec le manifeste du même nom. L'intérêt porté à ce jardin résulte d'une volonté de mettre à l'épreuve du terrain les réflexions portées par le Tiers paysage. La réalité du jardin n'est pas sans perturber les principes fondamentaux des espaces dits de "refuges pour la diversité, constitués par la somme des délaissés"<sup>1</sup>. Cette pratique laisse entrevoir des adaptations et une certaine évolution du discours. Le présent document tend à fournir des éléments de réflexions sur ce dialogue entre discours et pratique.

Cette étude s'appuie sur l'écrit de Gilles Clément, "Le manifeste du Tiers paysage". Il sera l'élément central de l'analyse et servira de guide

---

<sup>1</sup> Gilles Clément, Manifeste du tiers paysage, Sujet/Objet, 2007, Paris

aux observations menées sur le terrain. Une lecture approfondie de l'ouvrage, ainsi que ceux qui l'on précédé dans sa théorisation<sup>2</sup>, m'a permis de cerner le concept du Tiers paysage dans son intégralité. Si l'enjeu de cette analyse réside dans la confrontation de l'écrit avec le réel, il devenait alors essentiel de confronter le livre aux points de vue des acteurs ayant participé, de plus ou moins près, au projet. On pourra alors y trouver des éléments concernant la démarche du Tiers paysage en tant qu'enseignement<sup>3</sup>, l'intervention du jardinier dans la gestion des plantes<sup>4</sup> ou encore la position de la mairie sur ce concept de jardin<sup>5</sup>. Ces discussions m'ont permis d'approcher des notions au plus proche du terrain. Les articles ou écrits liés à ce jardin se sont révélés être peu pertinents, dans une démarche de simples observations ou de brèves descriptions. La distance avec le site de Saint Nazaire m'a contraint dans mon nombre de déplacements mais mes deux périodes de visites (février et septembre) se sont révélées plutôt fructueuses, avec à la clé, une visite avec le responsable du jardin, Philippe Cavellec et des discussions avec les usagers.

Cette démarche sera menée à bien en la

structurant autour de l'essence même du Tiers paysage, les grands concepts du « Manifeste du Tiers paysage ». C'est donc à travers trois principes fondamentaux de l'ouvrage que nous allons appréhender le cas du jardin de Saint Nazaire et voir en quoi celui ci fait sens ou non.

Le premier principe est celui de la valorisation d'une biodiversité spontanée et autonome. L'idée est d'observer et d'étudier un univers biologique apparu par la seule force des éléments, des animaux et du hasard. Toute l'ambiguïté et la portée de ce projet paysager résultent du passage d'observations poussées d'un biosystème spontané, à une mise en pratique dans un jardin créé de toute pièce. La gestion et la diversité des plantes du jardin de Saint Nazaire serviront d'illustration à cette évolution biologique dite "autonome".

Le second principe a pour thème la situation du Tiers paysage en milieu délaissé. Il s'agit d'un territoire de refuge à la biodiversité chassée de partout ailleurs. Son statut reste complexe, entre protection et laisser faire. Le choix du site du toit de la base sous marine de Saint Nazaire a donc toute son importance car il devra être capa-

ble d'accueillir cette biodiversité. Ce terrain fut empreint d'un long délaissement, fortement lié à son histoire dévastatrice pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui que son souvenir est devenu moins douloureux, l'implantation du jardin du Tiers paysage sur son toit marque une nouvelle étape dans la réappropriation de la base sous marine. Histoire et expérience biologique vont se rencontrer et se soutenir dans leur volonté de se manifester sous un meilleur jour.

Le troisième principe, quant à lui, est porteur d'une volonté de faire évoluer les pratiques sociales et le regard porté sur le non aménagement du territoire comme porteur du futur biologique. On y prône la valeur de la politique du non faire et de la non décision. Le public, tout comme les politiques, sont au cœur de cette problématique. Leur opinion, leur sentiment et leur position sont un élément essentiel dans leur prise de décisions et donc dans l'avenir du Tiers paysage. Communiquer sur le Tiers paysage à Saint Nazaire devient une problématique fondamentale pour la pérennité du jardin et les potentialités biologiques qu'il incarne. Les notions d'un jardin, au sens classique du terme, sont ici remises en question et font de ce

lieu une cible aux réactions les plus diverses, de l'indifférence, au saisissement par les institutions.

Entre discours et réalité du terrain, nous tenterons de montrer en quoi ce projet de jardin de Saint Nazaire porte les valeurs du Tiers paysage.

---

<sup>2</sup> Les principaux axes de recherche (étudiés) de Gilles Clément sont (dans l'ordre chronologique d'apparition) : le Jardin en mouvement, le Jardin planétaire et le Tiers paysage

<sup>3</sup> Entretien avec François Liorzou, enseignant au lycée Jules Rieffel à Saint Herblain, sur l'enseignement des pratiques paysagères du jardin en mouvement et du Tiers paysage (Cf Annexes)

<sup>4</sup> Entretien avec Philippe Cavellec, responsable horticole du jardin du Tiers paysage, sur l'entretien du Jardin et sur l'action humaine dans le contrôle de l'évolution des plantes (Cf Annexes)

<sup>5</sup> Entretien avec Olivier Le pesquer, responsable gestion des espaces naturels à Saint Nazaire, sur la gestion et la valorisation de la biodiversité sur l'ensemble de la commune (Cf Annexes)



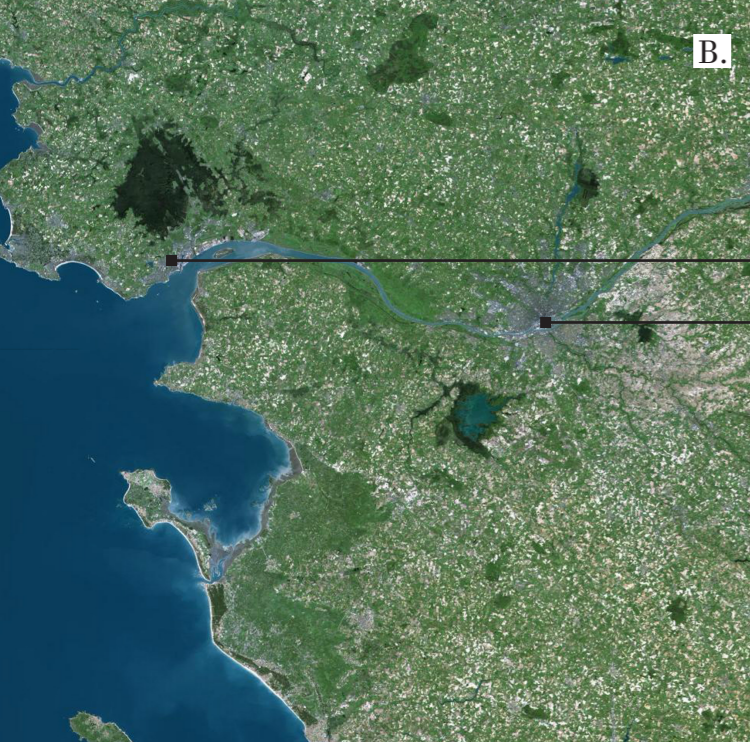
# 1

---

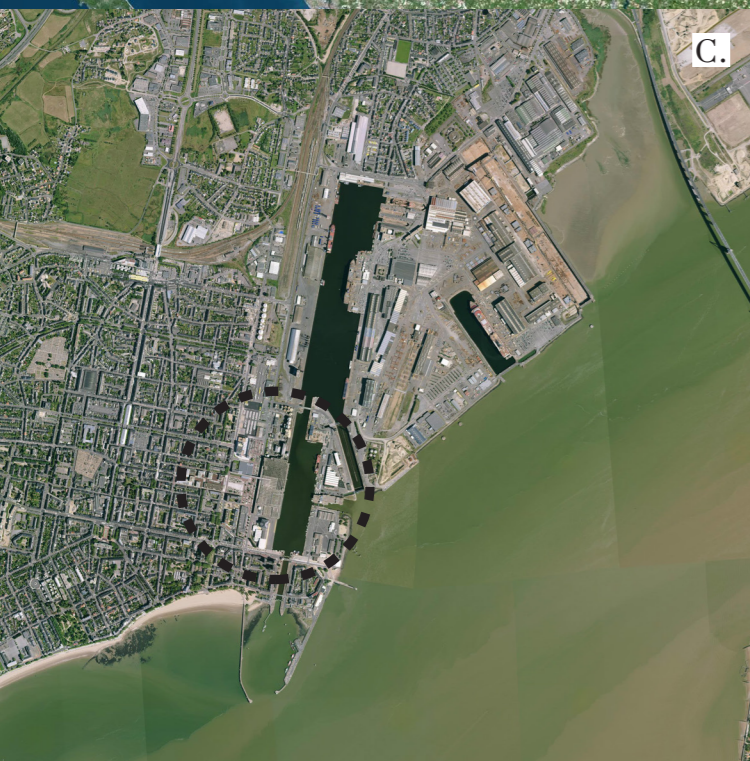
LES ENJEUX BIOLOGIQUES DU  
JARDIN DU TIERS-PAYSAGE A  
L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE  
L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

---

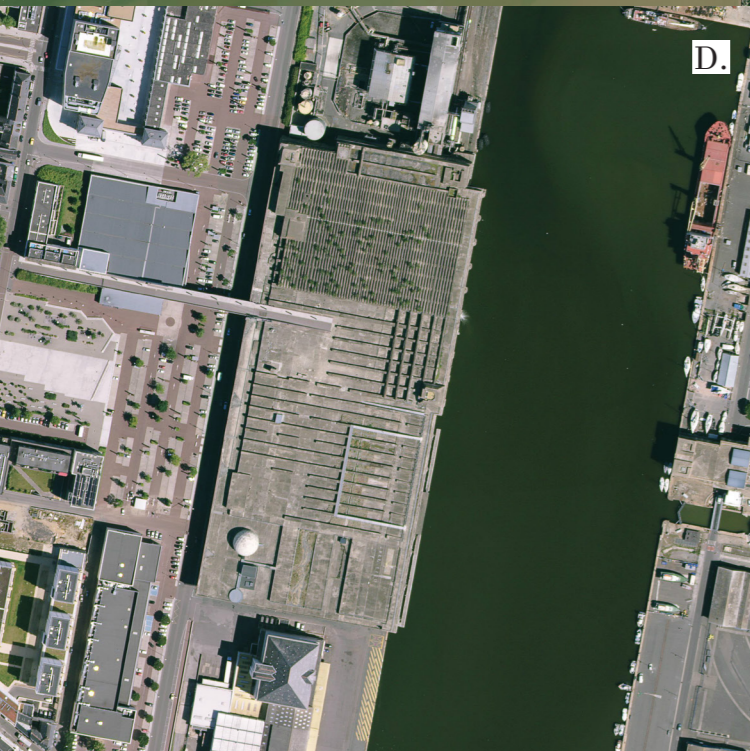




Saint Nazaire  
Nantes



Saint Nazaire  
(Loire Atlantique, France)



▲ **Fig.1** / Situation de Saint Nazaire à différentes échelles : **A.** Loire Atlantique, France / **B.** Lien Nantes/Saint Nazaire par la biais de la Loire / **C.** Position de la base sous marine entre ville et port / **D.** Base sous marine en bordure de bassin (source : Vues satellite de Géoportail)



## **1.** Le Jardin de Saint Nazaire comme manifeste d'une réflexion sur la biodiversité par son concepteur Gilles Clément

### **a) Mise en situation du jardin**

Le port de Saint Nazaire se situe à l'embouche de l'estuaire de la Loire (**fig 1**). Sa position en façade atlantique en fait un point maritime stratégique majeur, directement rattaché à la métropole nantaise. Les côtes qui relient les deux villes sont marquées par différents sites logistiques portuaires qui forment un ensemble géré par une même autorité à travers une appellation commune : Nantes Saint Nazaire Port. Saint Nazaire se spécialise dans la construction et la réparation navale et c'est autour de son bassin principal que se dresse la masse imposante de la base sous marine, aujourd'hui surmontée de son « jardin du Tiers paysage ».

Initié en 2009 puis poursuivit dans une deuxième phase en 2010, ce jardin s'inscrit dans un territoire portuaire fortement urbanisé. Perché sur la base sous marine, il s'étend sur les 37500m2 de toiture qu'offre cet objet disproportionné. Hors sol, cette surface de béton à ciel ou vert se détache de son site qu'elle vient surplomber,

à une hauteur de 18m. Cette immense terrasse offre une vue panoramique imprenable sur le port et le littoral du bout d'estuaire.

Le jardin se divise en trois actes : le bois des Trembles (2009), le jardin des Orpins (2010) et le jardin des Étiquettes (2010). Ce triptyque amène à différentes mises en scène, inspirées des plantes tirées de l'étude du Tiers paysage. Son appellation Tiers paysage renvoie nécessairement à son concepteur Gilles Clément. Jardinier, paysagiste et théoricien français, Gilles Clément révèle, à travers ce jardin, tout un processus de réflexion sur le génie naturel et l'importance d'un biosystème autonome en constante évolution. Grande figure de la pensée paysagère française, son travail théorique et pratique s'organise autour de trois grands axes de recherche : le Jardin en mouvement, le Jardin planétaire et le Tiers paysage. La présentation et l'évolution de ces travaux va nous permettre de mieux comprendre les problématiques induites par le Tiers paysage au sein du jardin de Saint Nazaire.

## b) Retour sur une évolution de philosophie à travers le jardin en mouvement et le jardin planétaire

Ingénieur horticole et paysagiste de formation, Gilles Clément est avant tout un jardinier, au contact et à l'écoute des plantes (fig. 2). C'est à partir de cette observation poussée et d'une connaissance botanique fondamentale que découle toute sa pensée. Le jardin est son champ d'étude car il est le territoire d'évolution du génie naturel. « Par génie naturel, il faut entendre le pouvoir des espèces animales et végétales à régler naturellement leurs rapports en vue de se développer au mieux dans la dynamique quotidienne de l'évolution<sup>6</sup>. » Son jardin en Creuse, qu'il nomme « La Vallée » (fig. 3), lui permet de mettre en lumière des dynamiques biologiques et il devient donc source d'enseignements. Cette préoccupation de s'occuper du vivant, et donc par définition de l'instable, l'a amené à théoriser son premier concept du Jardin en mouvement. La théorie ne s'éloigne jamais de la pratique et c'est ce va et vient perpétuel qui fait évoluer les concepts de Gilles Clément au fil du temps. « Le Jardin en mouvement s'inspire de la friche<sup>7</sup> ». Dépassant les

modèles dictés par un quelconque esthétisme, ce jardin est le fruit d'une organisation interne commandée par les seules énergies en présence : celles des plantes, des animaux et de la terre. Le jardinier (car il s'agit bien ici d'un jardin donc dirigé par un jardinier) vient interpréter les interactions entre ces êtres et diriger son action pour aller dans leur sens, sans en altérer la richesse. « « Faire le plus possible avec, le moins possible contre » résume la position du jardinier du Jardin en Mouvement<sup>8</sup>. » Les espèces se déplacent et modifient sans cesse le dessin du jardin. Le jardinier observe ces mouvements et intervient sommairement, de manière à laisser le génie naturel évoluer sans contrainte extérieure.

Si le mot jardin vient du germanique « Garten » qui signifie « enclos », Gilles Clément va en bouleverser les codes en y intégrant une dimension planétaire. L'étude du Jardin en mouvement a montré un effet de déplacement des organismes vivants au sein d'un espace non maîtrisé par une action humaine contrainte. Pourquoi cet effet se stopperait-il aux frontières du jardin ? C'est de ce constat que se développe le deuxième axe de recherche de Gilles Clément sur le Jardin planétaire.

► **Fig.2** / Gilles Clément (1943 ) "La vie invente. Je l'ai constaté parce que je suis jardinier : j'arrive dans le jardin et chaque jour, je vois quelque chose de nouveau que je n'avais absolument pas imaginé" (source : [www.kaizen magazine.com/entretien poesie avec gilles clement](http://www.kaizen magazine.com/entretien_poesie_avec_gilles_clement))



▼ **Fig.3** / "La Vallée", premier jardin en mouvement. "Mon jardin et les voyages sont les deux sources d'enseignement pour moi. J'observe beaucoup ce qui se passe dans la nature, puis j'argumente." (source : <http://www.paperblog.fr>, article "Gilles Clément, jardiner c'est résister")



<sup>6</sup> Gilles Clément, Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011 sur le thème « Jardins, paysage et génie naturel », site du collège de France

<sup>7</sup> Site internet de Gilles Clément, [www.gillesclement.com](http://www.gillesclement.com), chapitre sur le *Jardin en mouvement*

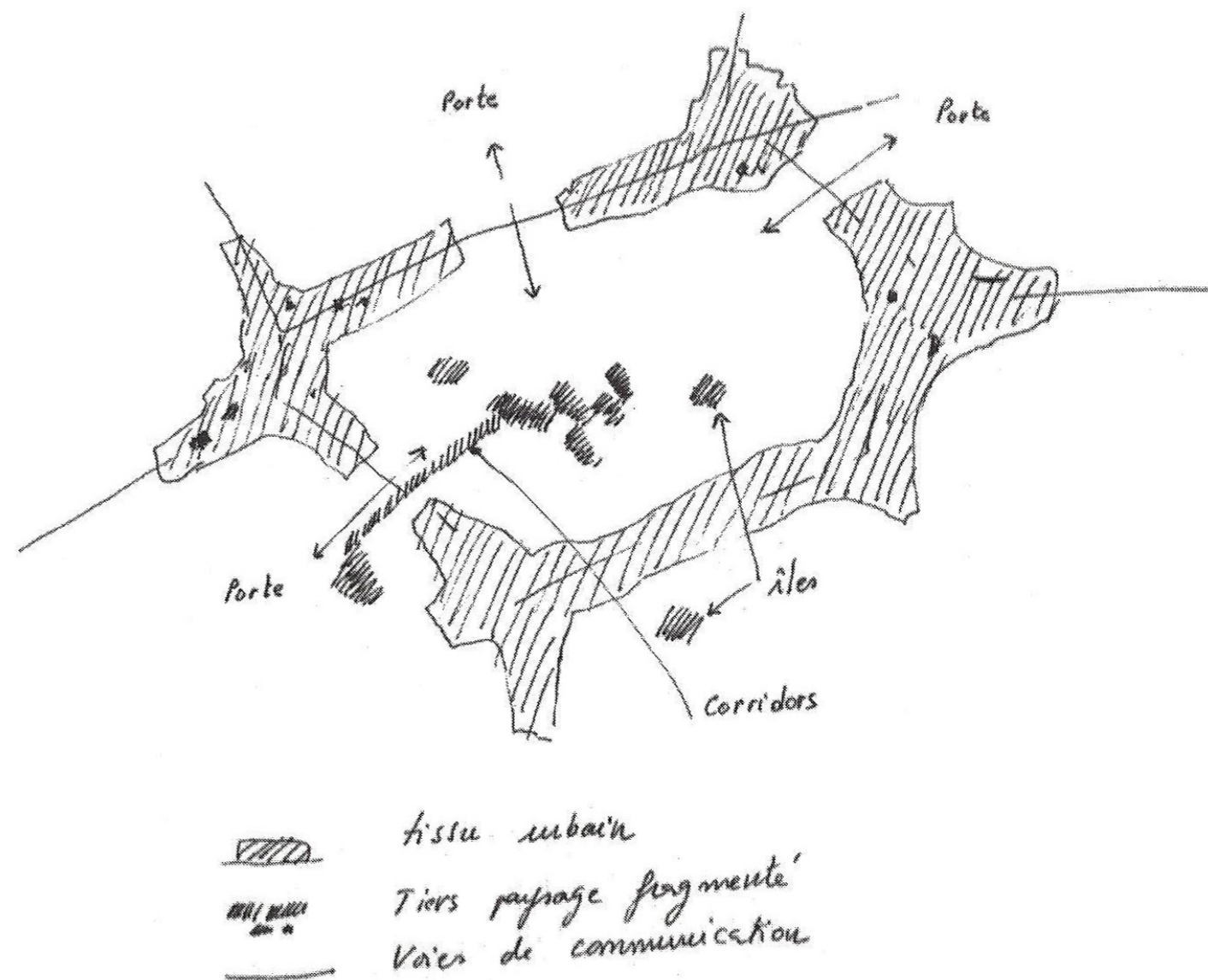
<sup>8</sup> Ibid

La planète serait un immense jardin qui protégerait une diversité précieuse car finie. « Le concept de Jardin planétaire est forgé à partir d'un triple constat : la finitude écologique, le brassage planétaire, la couverture anthropique.<sup>9</sup> ». La notion de finitude écologique laisse apparaître le caractère « fini » de la biomasse planétaire et rend la vie épuisable donc précieuse. Le brassage planétaire renvoie au principe de déplacement du vivant. Par la force des éléments (vents, courants, transhumances...), les espèces se voient redistribuées sur la planète et s'implantent dans les régions adaptées à leurs capacités de vie. Enfin, la couverture anthropique implique la maîtrise (avec une action plus ou moins importante) de l'homme sur son territoire. S'il connaît tous ces espaces, il n'en délaisse pas moins certains volontairement ou non.

C'est de ces espaces délaissés que découle le troisième axe de recherche, le Tiers paysage. Fragment du Jardin planétaire et donc du Jardin en mouvement, le Tiers paysage concerne les espaces abandonnés par l'homme et qui évoluent donc sans contrainte aucune. Gilles Clément les définit comme des « refuges pour la diversité,

constitués par la somme des délaissés, des réserves et des ensembles primaires<sup>10</sup> ». C'est bien l'absence d'action humaine qui caractérise ces espaces et leur richesse. Ces délaissés sont inévitablement morcelés par les territoires urbanisés, ce qui fragilise leurs échanges et donc leur capacité à développer leur diversité (fig 4). La communication et donc les rencontres entre ces refuges favorisent leur faculté d'invention de la vie : « la somme des délaissés constitue, par excellence, le territoire du brassage planétaire<sup>11</sup> ». Le Tiers paysage manifeste, par sa formulation, une volonté de se détacher des modèles préconçus que notre société pourrait avoir de la notion de paysage. Ce qui nous semble naturellement présent l'est en réalité rarement. C'est une des leçons tirées de l'étude du paysage de Vassivière menée par Gilles Clément en 2002. Parmi cet ensemble paysager organisé artificiellement, seuls des fragments de paysage en marge révèlent une capacité d'accueil à la diversité : les lisières de bois, les recoins difficilement cultivables, les friches de déprises récentes... Ils se rassemblent sous le terme unique de Tiers paysage, un « espace n'exprimant ni le pouvoir, ni la soumission au pouvoir<sup>12</sup> ».

▼ Fig.4 / Dessin de Gilles Clément représentant le système de communication entre les portions de Tiers paysage à travers un tissu urbain morcelé. « Les chances de continuité biologiques diminuent avec la fermeture des mailles. La diversité diminue en proportion » (source : Gilles Clément, Manifeste du tiers paysage, sens&tonka, Clamecy, 2014, p.39)



<sup>9</sup> Site internet de Gilles Clément, [www.gillesclément.com](http://www.gillesclément.com), chapitre sur le Jardin planétaire

<sup>10</sup> Gilles Clément, manifeste du tiers paysage, sens&tonka, 2014, Clamecy, p.15

<sup>11</sup> Ibid, p.25

<sup>12</sup> Ibid, p.19

## 2. La place du Jardin du Tiers paysage dans la matrice biologique des bords de Loire

### a) Sa situation en milieu urbain

Le jardin de Saint Nazaire manifeste cette résistance. On y retrouve le caractère indéfini d'un terrain vacant et de son évolution vers l'accueil d'un biosystème spontané. La question biologique anime ce toit en béton, qui semblait peu propice à devenir refuge à une quelconque biodiversité.

Située entre le bassin portuaire et le centre ville, la base sous marine de Saint Nazaire apparaît comme une île solitaire sur laquelle serait venue se percher le jardin du Tiers paysage. En effet, si la ville se veut « verte », avec ses parcs et jardins publics, sa situation en bordure du marais de Brière et ses mille hectares de zones agricoles<sup>13</sup>, le jardin de Gilles Clément se trouve enclavé dans une zone urbaine intense (Fig1). Les chances de continuité biologique s'en trouvent fortement réduites. Nous pourrions alors nous poser la question de la capacité de ce terrain à communiquer avec les autres fragments du Tiers paysage.

C'est en 2009, à la suite du Grenelle

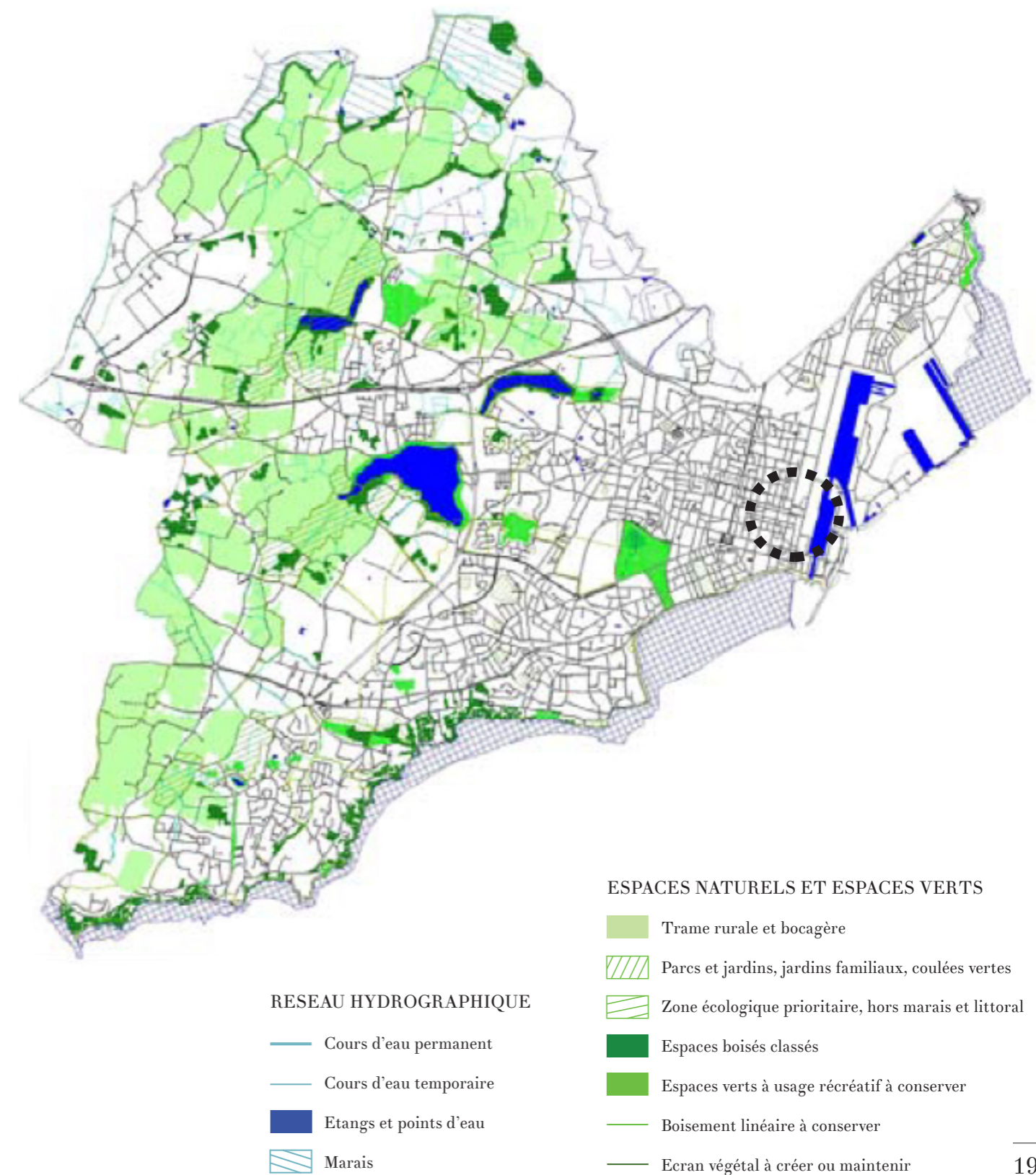
de l'Environnement de 2007, que la ville de Saint Nazaire commence à s'intéresser à sa richesse faunistique et floristique, à travers ce qu'ils appellent la nature plus « ordinaire<sup>14</sup> ». Constitué du biosystème non pris en compte dans le patrimoine naturel protégé, c'est sous l'appellation de « trame verte et bleue » que la municipalité décide de revoir son PLU en faveur de la continuité biologique dans sa ville (fig 5). Cette trame met en place une nouvelle gestion du territoire en constituant des réservoirs de biodiversité, ainsi que les corridors qui les relient.

« La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services<sup>15</sup> ».

Le jardin aurait donc pour vocation de s'intégrer à ce système qui met en avant la même démarche de continuité écologique pour le main

▼ Fig.5 / Trame verte et bleue détaillée de Saint Nazaire et position isolée du jardin du Tiers paysage en plein coeur du tissu urbain qui laisse présager des difficultés d'échanges biologiques avec son milieu environnant

(source : carte publiée par la Mairie de Saint Nazaire dans un rapport sur la modification du PLU <http://www.mairie-sainnazaire.fr/>)



<sup>13</sup> Article "Une ville au vert" [www.saint-nazaire-tourisme.com](http://www.saint-nazaire-tourisme.com) dans l'onglet "A découvrir"

<sup>14</sup> Dossier sur l'évolution du PLU "Trame verte et bleue", Projet approuvé par le Conseil Municipal en sa séance du 18 décembre 2009

<sup>15</sup> Définition de la Trame verte et bleue sur le site du gouvernement : [www.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.developpement-durable.gouv.fr/) La Trame verte et bleue,1034 .html

tion de la diversité. Implanté sur un terrain de base hostile à la prise de possession végétale, ce jardin va mettre à l'épreuve la trame verte et bleue. Terrain privilégié (car reconnu en tant que tel) d'accueil à la biodiversité spontanée, le jardin du Tiers paysage ne semble cependant pas être le seul terrain d'accroche biologique. La biodiversité semble s'installer là où l'on ne s'y attend pas. C'est ainsi qu'à travers une déambulation dans les quartiers urbanisés de la ville, nous pouvons apercevoir des espèces du Tiers paysage de Saint Nazaire pousser au pied d'un trottoir ou encore sur un rond point. D'après Philippe Cavellec, le responsable espaces verts du toit de la base, « le jardin du Tiers paysage n'est pas là où on le croit<sup>16</sup> ». Ce qui est encore considéré comme des « mauvaises herbes » est ici étudié de manière à mieux connaître le patrimoine végétal de la ville, pour ensuite mieux appréhender son évolution et sa gestion<sup>17</sup>. Ces plantes finissent cependant par être arrachées ou réaffectées dans des lieux plus propices à leur développement. Seul le jardin du Tiers paysage semble avoir le pouvoir de légitimer la présence de ces espèces sur le territoire de la ville. Sa position en plein cœur du tissu urbain en

fait alors un point d'ancrage propice à la biodiversité du milieu environnant et à son développement dans le temps, sans intervention suppressive de la main de l'homme.

*« Sur le béton, il y a des mousses qui poussent, des fougères qui s'incrustent, des insectes et des lichens qui sont des bio indicateurs... Le danger, que la ville soit dense ou non, c'est de ne pas vouloir accueillir cette vie, de lutter contre elle. Au point de mettre des pesticides, parce qu'on estime qu'il faut faire propre!<sup>18</sup> »*

### **b) Un travail biologique en amont par les élèves du lycée Jules Rieffel à Saint-Herblain**

L'étendue du toit de la base de Saint Nazaire, malgré sa position isolée, semble interagir avec son environnement biologique. C'est tout du moins ce que l'on peut constater lorsque l'on regarde d'un peu plus près les plantes apparues spontanément sur le substrat posé sur le béton. Le jardin des Étiquettes servira d'appui et de base de

travail à une étude approfondie sur la biodiversité à Saint Nazaire. Venue d'elle même, sans aucune intervention humaine, cette richesse biologique se révèle représentative de son environnement.

Depuis la mise en place du jardin, cette observation est menée par les étudiants du lycée Jules Rieffel de Saint Herblain. Deux fois par an, en automne et au printemps, ceux ci se rendent sur place pour rendre compte d'un état des lieux des plantes du jardin des Étiquettes. Les nouvelles venues sont observées, étudiées, de manière à retrouver leur nom scientifique et de les identifier à l'aide d'une étiquette. La fosse se constelle, à chaque nouvelle visite, de ces étiquettes qui mettent en avant la diversité des plantes apparues par la force du vent, des oiseaux et des pas. L'intervention est purement objective, il s'agit d'un simple relevé phytosociologique ayant pour objet la logique de dynamique végétale en place.

Ce travail vient compléter un enseignement plus approfondi sur le terrain même du lycée de Saint Herblain (44, commune limitrophe de Nantes). On y enseigne en effet, en programme

du BTS Aménagement paysager, la démarche du Jardin en mouvement. Initié en 2003 par trois enseignants du lycée Jules Rieffel (Bruno Corneille, François Liorzou et Sophie Massart), ce projet s'intitule « Jardin en mouvement 4 jardins pour un développement durable<sup>19</sup> ». Ils s'appuient sur les potentialités et les richesses du site de six hectares de leur école pour y enseigner les préceptes mis en place par Gilles Clément, « faire le plus possible avec les énergies en place, les espèces en place et contre le moins possible<sup>20</sup> ».

« Le paysage du site étudié se caractérise par un bocage ancien structuré par des haies sur talus composées de chênes robur taillés en têtards au trefois, à l'abandon. Le tout est plus ou moins en friche et affiche une richesse esthétique indéniable<sup>21</sup> ».

Cette pratique en école reste encore exceptionnelle, c'est pourquoi Gilles Clément vient régulièrement (deux à trois fois par an) sur place voir le travail réalisé par les étudiants. « C'est extraordinairement important, parce que c'est la première fois qu'on fait un enseignement sur la question de

<sup>19</sup> Isabelle GABORIEAU et Christian PELTIER, Fiche action Gestion différenciée et "Jardin en mouvement" établissement J. Rieffel à Saint Herblain, Démarche Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation Lycées agricoles publics picards et autres expériences, Educagri éditions, février 2011, annexe 5a

<sup>20</sup> Gilles Clément, Vidéo de présentation du travail des étudiants au lycée Jules Rieffel, @cryptsylvestreaudiovisuel, lien depuis le site de Jules Rieffel, juillet 2006 (visionnée en décembre 2014)

<sup>21</sup> Article Le jardin en mouvement, dans l'onglet Outils pédagogiques du site du lycée Jules Rieffel [http://julesrieffel.educagri.fr/outils/jem/index.php?num\\_menu\\_1=2](http://julesrieffel.educagri.fr/outils/jem/index.php?num_menu_1=2)

<sup>16</sup> Entretien avec Philippe Cavellec en annexes

<sup>17</sup> Entretien avec Olivier Le Pesquer en annexes

<sup>18</sup> Extrait d'un entretien filmé de Gilles Clément présenté lors de l'exposition "La ville fertile", Cité de Chaillot, mars à juillet 2011

faire avec et pas contre<sup>22</sup> »

Cet enseignement m'a été expliqué par François Liorzou, un des enseignant du module, lors d'un entretien téléphonique<sup>23</sup>. Celui ci en par le comme d'une « pratique plutôt qu'un concept ». Les logiques d'enseignement reprennent celles du Jardin en mouvement.

« Se servir de toute cette diversité, de toute cette énergie plutôt que de la détruire et de la remplacer par une autre qui n'est pas forcément meilleure et qui ne va pas fonctionner forcément mieux, et qui va coûter énormément au point de vu du temps, de l'argent, de la maintenance, de toutes ces choses et qui va probablement venir en lutte, de façon dramatique parfois, avec l'environnement<sup>24</sup> »

L'idée est de comprendre le milieu pour faire évoluer le paysage et le guider en limitant au maximum les apports extérieurs. La démarche pédagogique vise à « colporter une nouvelle façon de faire le jardin en lien avec la notion de développement durable et de respect de l'écologie du milieu étudié<sup>25</sup> ». La

logique de cette pratique serait d'avoir un impact sur la gestion future de l'aménagement paysager à travers les interventions des élèves formés et des préceptes enseignés (fig 6).

Le travail des élèves du lycée Jules Rieffel et celui du jardin de Saint Nazaire est donc signifiée par une démarche commune. La logique d'étude de dynamique végétale est la même, celle de la friche qui évolue. L'étude sur le toit de la base est cependant réduite à la biodiversité qui veut bien y pousser. Car dans la réalité du jardin des étiquettes, François Liorzou, le professeur du module, reste mitigé. "La force spontanée dans ce milieu hyper agressif et sec n'est pas suffisante. Il n'y a pas grand chose qui arrive<sup>26</sup>." De la logique du jardin, on passe à celle du pur relevé phytosociologique. La pédagogie est intéressante mais le contenu l'est sans doute moins que ce l'on pouvait espérer. "Le temps qui fait son travail<sup>27</sup>" est sans doute un précepte qu'il faudra garder en mémoire pour l'avenir de ce jardin et de la biodiversité qui pourra y évoluer.

<sup>22</sup> Citation de Gilles Clément, "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", film de Olivier Compte, a.p.r.e.s. Productions, 2013

<sup>23</sup> Entretien avec François Liorzou en annexes

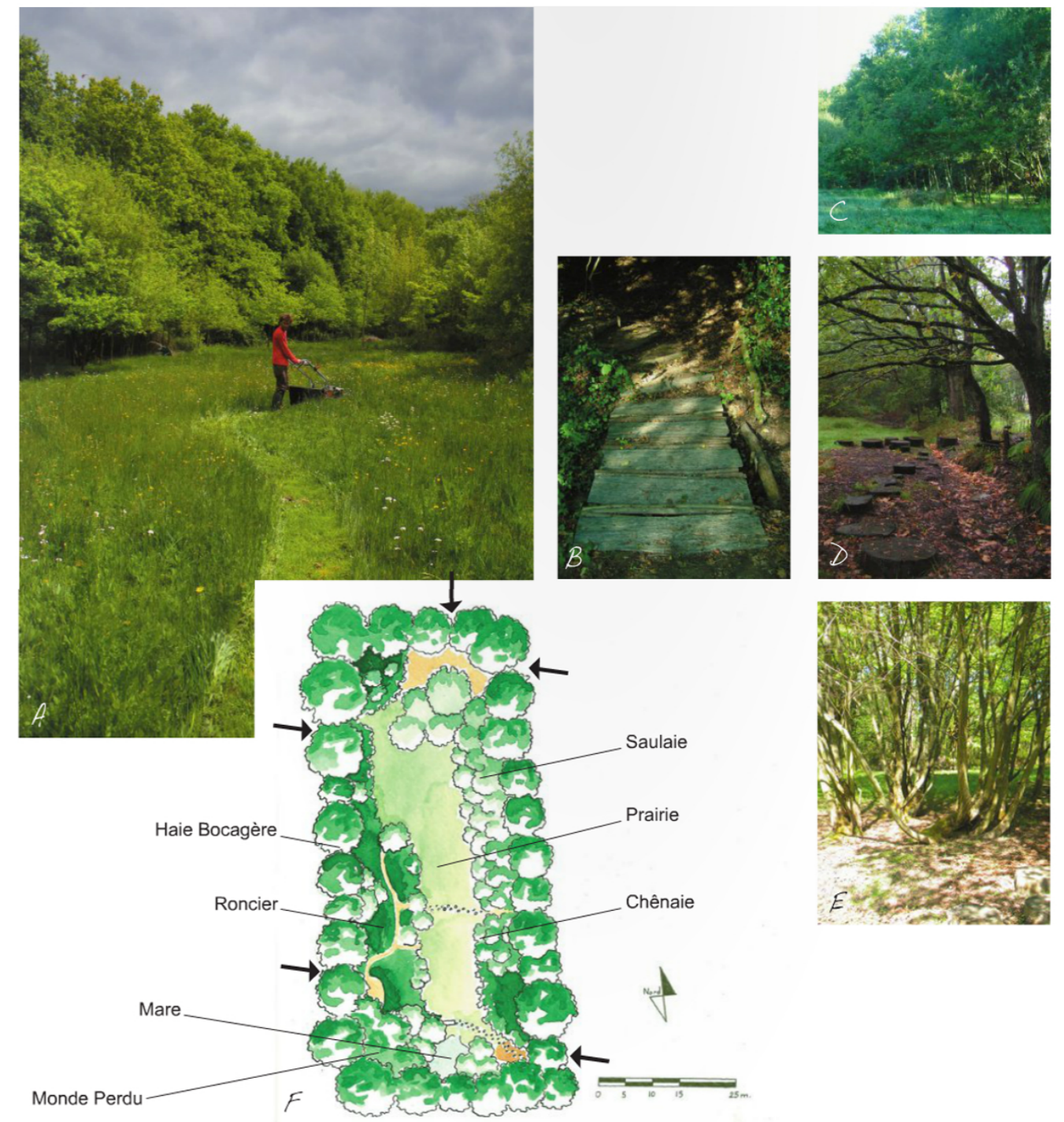
<sup>24</sup> Gilles Clément, Vidéo de présentation du travail des étudiants au lycée Jules Rieffel, op.cit

<sup>25</sup> Article Le jardin en mouvement, sur le site du lycée Jules Rieffel, op. Cit.

<sup>26</sup> Entretien avec François Liorzou en annexes

<sup>27</sup> Ibid

▼ Fig.6 / Travail paysager sur le "Vallon des Prêles" au lycée agricole de Saint Herblain : l'analyse biologique du terrain mène à une intervention dans le respect et le sens de la biodiversité déjà en place. (source : [http://issuu.com/kl.paysage/docs/le\\_vallon\\_des\\_preles](http://issuu.com/kl.paysage/docs/le_vallon_des_preles) Présentation étudiante sur leur travail, dans le cadre du module sur le jardin en mouvement)



### 3. Évolution du principe d'autonomie de la biodiversité

#### a) Dessin par Gilles Clément et mise en œuvre par le collectif Coloco

C'est d'abord seul, que Gilles Clément va aborder la scénographie du toit de la base sous marine. Le jour du repérage, il semble fasciné par ce lieu : « Je me souviens très bien [...] la manière dont Gilles Clément a observé toutes les plantes qui apparaissent ici et là, dans les fissures du béton<sup>28</sup>. » On y devine son intention de profiter de cette biodiversité pour ensuite intervenir dans son sens.

« Ma méthode de travail consiste à faire d'abord une série de schémas qui viennent directement de ce que j'ai ressenti quand j'étais dans le lieu, pour la visite du site la première fois et après je fais une esquisse. Après je dessine quelque chose qui est de l'ordre du projet et j'écris un petit texte<sup>29</sup>. » Gilles Clément

Gilles Clément va produire des dessins indécis dans leur forme mais pas dans leur implantation. Ces masses colorées vont venir se diviser en trois parties distinctes, qui correspondent

à la scénographie déjà dessinée du toit de la base (Fig). En effet, la surface de béton, qui n'a jamais été achevée, se partage en plusieurs zones : les chambres d'éclatement achevées, les chambres d'éclatement inachevées et la fosse sans construction. C'est à travers ces trois architectures que se profilent le jardin en triptyque : le bois des Trembles, le jardin des Orpins et le jardin des Étiquettes.

C'est le collectif de paysagistes Coloco qui va mettre en images le triptyque (fig 7) puis qui va venir installer ces trois jardins sur la base sous marine (fig 8).

« Coloco réunit Paysagistes, Urbanistes, Botanistes, Jardiniers et Artistes en un atelier des paysages contemporains. Des stratégies territoriales à la construction de jardins, nous établissons une relation de continuité entre les échelles et les acteurs : le paysage est l'ensemble du vivant sous le regard des humains<sup>30</sup>. »

Créée en 1999, l'agence se compose d'une dizaine de collaborateurs dont trois fig

ures fortes qui ont travaillé sur le jardin du Tiers paysage, Nicolas Bonenfant, Pablo Georgieff et Miguel Georgieff, respectivement architectes et paysagiste. Leur philosophie de travail est très liée à celle de Gilles Clément, qui était leur ancien enseignant. Ils ont déjà travaillé ensemble sur de nombreux projets, dont, entre autres, une étude stratégique urbaine et paysagère de gestion des délaissés à Montpellier, une étude pour le Plan de végétalisation de Lyon, ou encore une étude opérationnelle sur les temps de la nature et les espaces en mutation à Bordeaux. Ces différents projets les amènent à travailler en étroite collaboration autour d'une volonté commune : celle de penser le paysage à travers la co construction, "l'invitation à l'œuvre", pour rendre leurs paysages les plus accueillants à la diversité biologique et culturelle.

Gilles Clément fait donc appel à eux pour réaliser le jardin du Tiers paysage. La première phase, celle du bois des Trembles en février 2009, est la plus technique. Les Trembles sont amenés sur le toit par camions. Les arbres mesurant de 4 à 6 m de haut ont été plantés dans des « big bags » de 2m<sup>3</sup> remplis de substrat et renforcés

par un treillage métallique. La plantation des arbres à proprement dit a mobilisé une quinzaine de personnes pendant 3 semaines. Les arbres, alors sans feuillage, sont passés à travers les poutres des chambres d'éclatement, espacés d'à peine 30cm, pour ensuite émerger à l'air libre et constituer un bosquet en surface. Cent sept Trembles (*Populus Tremoula*) sont ainsi disposés selon "un schéma aléatoire qui évoque la densité d'un bois, leur quantité représentant une masse à l'échelle de la base sous marine<sup>31</sup>." La deuxième phase, celle du jardin des Orpins et du jardin des Étiquettes, aura lieu un an plus tard, en mars 2010. Ils feront participer les étudiants du lycée Jules Rieffel, ainsi que les jardiniers de la ville de Saint Nazaire. Ils mettront en place un jardin extensif d'orpins, de vivaces et de graminées sur 1500 m<sup>2</sup> environ. Ce jardin se compose d'espèces appartenant au Tiers paysage de l'estuaire et, pour partie, d'espèces convergentes (orpins) compatibles avec le climat, et le non sol de la base<sup>32</sup>. Ces plantes, amenées de l'extérieur, se développeront sur un substrat de terre et de pierres d'une épaisseur d'à peine 10cm. Une sous couche de bâche viendra étanchéifier le toit de la base avant la mise en place du substrat.

<sup>28</sup> Citation de David Molnard, directeur artistique Estuaire, film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.

<sup>29</sup> Film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.

<sup>30</sup> Présentation de l'agence Coloco sur leur site internet, <http://www.coloco.org/300514/manifeste>

<sup>31</sup> Miguel Georgieff dans l'article "Saint Nazaire. Sur la base sous marine, seules les feuilles vont trembler", Eric Burie, Paysage actualités, juin 2009, p.32-33

<sup>32</sup> Dossier sur la participation de Coloco à la réalisation du jardin du Tiers paysage, Site de Studio Public, [http://www.studio-public.org/STUDIO\\_PUBLIC.ORG/COLOCO\\_tierspaysages.html](http://www.studio-public.org/STUDIO_PUBLIC.ORG/COLOCO_tierspaysages.html)



Fig.7 (haut de la page) / Perspectives de pré projet (source : site internet de Coloco)

◀ Fig.8 (milieu de la page) / Mise en oeuvre du jardin des Orpins avec les jardiniers de la ville et les étudiants du lycée Jules Rieffel (source : site internet de Coloco)

Fig.7b (bas de la page) / Reconstitution photographique de la Fig. 1 (photographies personnelles, février 2014)



Un canal peu profond est construit le long de l'enfilade de portes traversant les murs de béton. Il fera le liant entre les différentes bandes de jardins enserrées dans ces murs qui cachent l'ensemble d'une visibilité unique. Une passerelle parallèle au canal surplombe les chambres et permet une vision en hauteur du jardin. Le jardin des Étiquettes quant à lui verra son aménagement minimisé à l'unique mise en place d'un substrat. Il occupera la fosse rectangulaire, en extrémité de toiture, d'une surface de 430m<sup>2</sup>. La terre amenée se compose de trois types de mélanges de sables, de granulats et de terre végétale. Les roches sont positionnés sur cette couche selon un schéma d'implantation par blocs de trois, cinq ou sept pierres. Le tout devra permettre d'accueillir au mieux la biodiversité.

La mise en œuvre de ce jardin laisse voir une certaine incohérence avec le discours du laisser faire induit par le Tiers paysage. Les plantes apparues spontanément sur le toit de la base ne sont pas valorisées et l'intervention du jardinier paysagiste ne va pas dans leur sens. Certaines de ces plantes sont même supprimées pour laiss

er place à celles du jardin du Tiers paysage, venues de l'extérieur et plantées par l'homme (fig). La mise en œuvre du triptyque reste artificielle. Elle ne fait pas avec les énergies déjà en place mais en produit de nouvelles. Les jardinier viennent créer de toutes pièces un Tiers paysage.

### b) Gestion par les jardiniers de la ville et évolution des plantes

La réception du chantier correspond au début du jardin. La mission de la gestion se révèle d'une grande importance. Si Gilles Clément met en place une charte d'entretien destinée aux jardiniers, il veut surtout partager le concept de Tiers paysage avec celui qui va entretenir. La discussion peut permettre de convaincre les jardiniers de changer leur mode de travail mais uniquement si les concepteurs travaillent avec eux. La finalité d'une telle démarche serait de faire évoluer les contrats pour considérer le jardin comme quelque chose qui se transforme dans le temps.

C'est une équipe des espaces verts de la

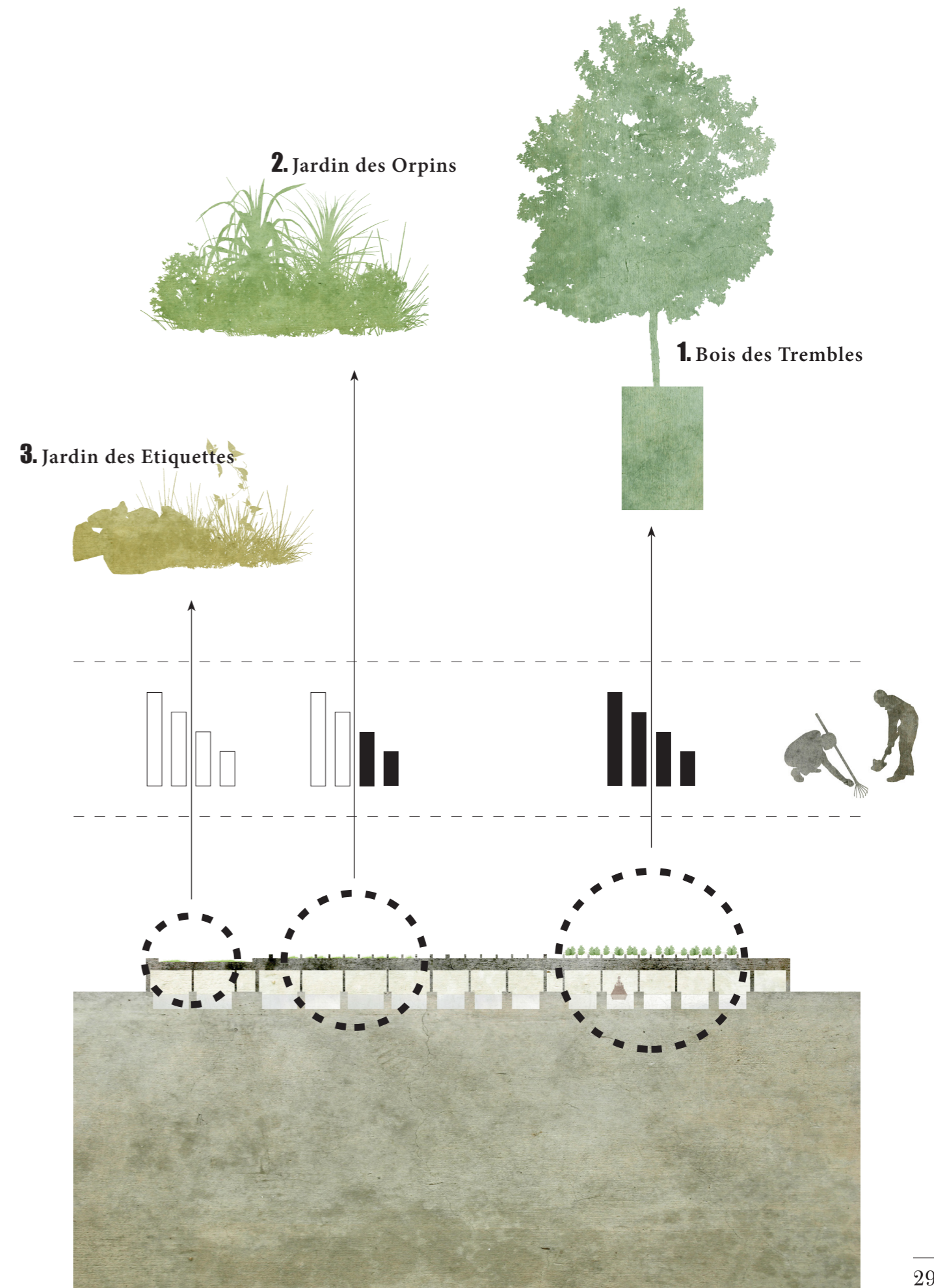


**Fig.9** / Coupe longitudinale sur la base sous marine Les trois jardins correspondent à trois niveaux d'intervention du jardinier : artificie total pour le bois des Trembles, un peu d'aide pour le jardin des Orpins, aucune intervention pour le jardin des Étiquettes (Documents personnels)

ville de Saint Nazaire qui a pour mission de gérer le jardin du Tiers paysage dans son évolution. Philippe Cavellec, le responsable espaces verts du secteur ouest et du toit de la base sous marine de Saint Nazaire, m'explique l'action menée par son équipe sur le jardin des Orpins, lors d'une visite sur place. Pour lui, le principe du Tiers paysage n'est pas respecté, « le jardinier accélère les choses, mais ce n'est pas dérangeant<sup>33</sup> ». L'entretien du jardin s'accomplit trois à quatre fois par an et reste une action discrète et éparse. Les jardiniers viennent désherber et il y a même un arrosage automatique. Cette « action pas claire et cachée » a mené à un premier désaccord de la part du service des espaces verts. Le choix des plantes de départ du jardin des Orpins constituait un mélange de plantes pour sol sec et de plantes pour sol humide. Un arrosage devenait donc nécessaire pour ne « pas faire mourir le jardin de Gilles Clément ». Son utilisation reste cependant rare et l'arrosage automatique n'est actionné qu'une heure, deux fois par semaine pendant les grandes chaleurs (juillet/août). Le jardin des Orpins est aujourd'hui constitué des plantes d'origines diverses : celles de départ amenées par l'équipe de Gilles Clément,

celles plantées au fil du temps par l'équipe des espaces verts de la ville et celles arrivées seules par le vent, les oiseaux ou les semelles. Ici, le rôle principal du jardinier est de contrôler l'évolution des plantes pour éviter le problème de l'invasion par certaines espèces. « Au départ, il fallait désherber, ce qui impliquait de sélectionner des plantes ». L'équipe des espaces verts s'occupe du choix des plantes à garder ou à éradiquer, de manière à avoir « la plante au bon endroit ». L'introduction de nouvelles plantes se fait elle en accord avec Gilles Clément. Celui ci prend régulièrement des nouvelles du jardin.

Les plantes spontanées pousseraient plus rapidement dans le jardin des Orpins que dans le jardin des étiquettes. Si l'équipe des espaces vert n'intervient pas sur cette partie du toit, Philippe Cavellec n'en pense pas moins sur l'origine des plantes : « Soit disant viennent du vent. [...] Certaines plantes viennent directement de la terre [importée qui sert de substrat de base] ». Car dans la réalité du jardin des étiquettes, la biodiversité a du mal à s'installer. Mais qu'importe, le jardinier n'a pas a intervenir et il laisse le jardin



<sup>33</sup> Entretien avec Philippe Cavellec en annexes

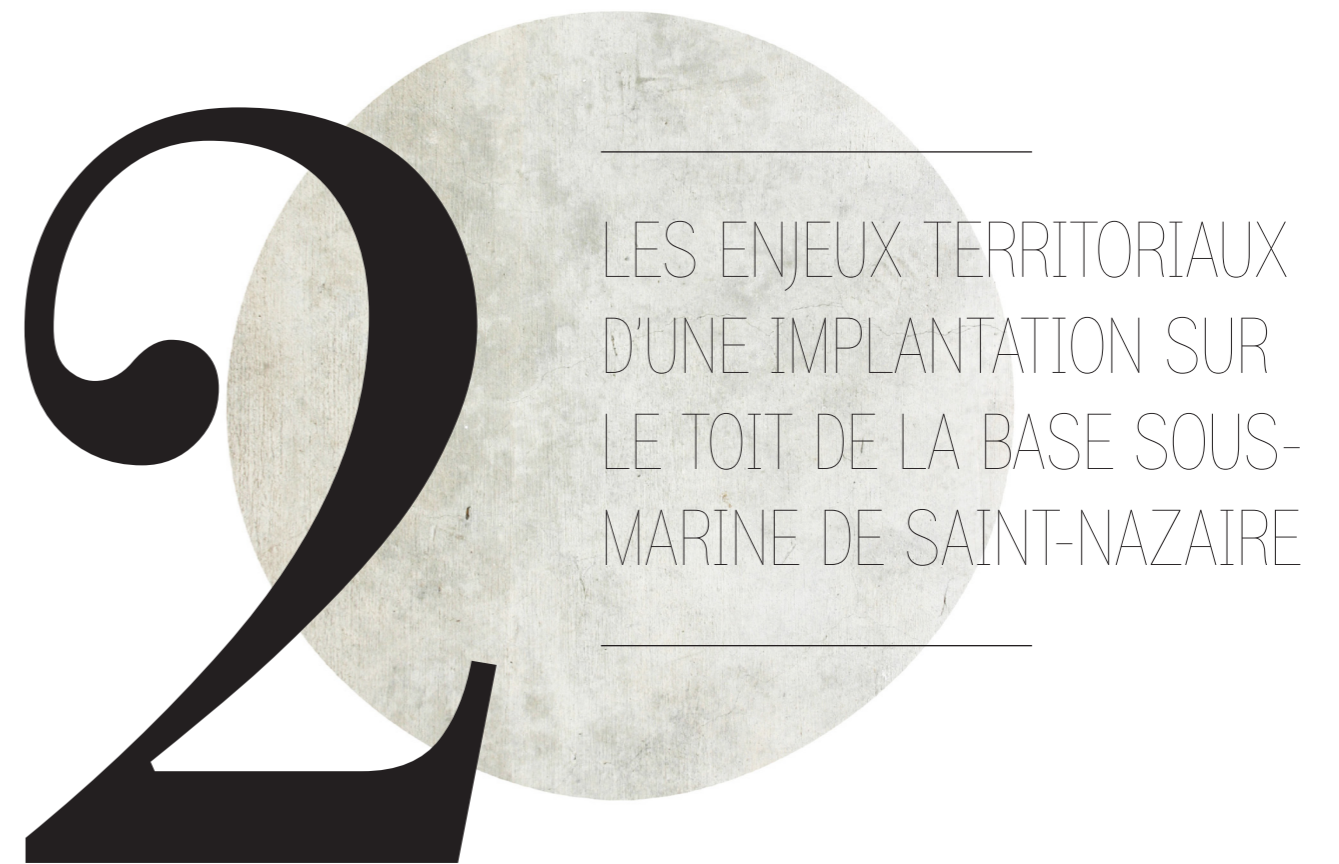
se développer seul.

Les Trembles, quant à eux, ne pourraient vivre sans l'aide du jardinier. Un système d'arrosage est intégré à leurs bacs. Le volume de terre disponible dans les big bags, les contraint dans le développement de leurs racines. Les sujets restent de taille plus modeste que dans leur milieu naturel<sup>34</sup>. Il est aujourd'hui question d'agrandir ces bacs. À l'automne, leurs feuilles tombent et forment peu à peu un humus qui, au fil des années, devrait devenir un terrain d'accueil à d'autres plantes. Les poutres se recouvrent de mousse et pour le reste, le temps fera son affaire.

L'idée d'autonomie de la biodiversité du Tiers paysage se trouve ici questionnée. Les plantes présentes sur le site sont assistées dans leur développement par le jardinier. Si celui-ci n'intervient pas sur le jardin des Étiquettes, le reste du triptyque n'est pas autonome (**fig 9**). La biodiversité continue cependant à s'installer au milieu des Orpins ou encore entre les fissures du béton, de telle manière à ce que le Tiers paysage réel se retrouve en dehors des espaces prévus à son effet.

---

<sup>34</sup> Miguel Georgieff, article "Saint Nazaire. Sur la base sous marine, seules les feuilles vont trembler", op. cit.



## 1. Le choix d'une implantation sur le toit de la base

### a) Une commande artistique à Gilles Clément pour dynamiser l'axe culturel Nantes > Saint-Nazaire : un projet à l'échelle régionale

Le Jardin du Tiers Paysage procède d'une commande régionale dans le cadre d'une biennale d'art appelée "Estuaire Nantes > Saint Nazaire". Sa thématique : "Le paysage, l'art et le fleuve" (fig 10). C'est dans ce cadre artistique que ce projet paysager voit le jour. Il représente une des œuvres qui compose un parcours ouvert le long de l'estuaire de la Loire reliant Nantes à Saint Nazaire.

"La programmation artistique s'inscrit de fait dans une logique de développement du territoire. Estuaire accompagne un projet politique : la construction de la métropole Nantes Saint Nazaire<sup>35</sup>."

L'intention principale de cette Société Publique Locale (Le Voyage à Nantes) est de faire découvrir le fleuve à travers son patrimoine bâti et ses richesses naturelles.

Le projet du jardin a cependant mis plusieurs années à sortir de terre. C'est en 2006 que Jean Blaise, directeur du Voyage à Nantes, contacte Gilles Clément pour qu'il vienne participer à sa biennale. Il lui fait visiter différents sites le long de l'Estuaire, et c'est celui du toit de la base sous marine de Saint Nazaire qui retient son attention. Il en parle comme d'un "lieu extraordinaire : c'est un tel défi à la question du jardin que je me suis dit, c'est celui là qu'on peut choisir<sup>36</sup>." La mise en œuvre du jardin aurait pu s'enchaîner pour la session 2007 de la biennale mais le budget et l'accord du maire n'étaient pas encore réunis. Il aura fallu attendre 2008 et des discussions avec la commune pour donner carte blanche à Gilles Clément. Le maire, Joël Batteux<sup>37</sup>, était favorable au discours prôné par le paysagiste et lui donnait son soutien pour sa mise en œuvre dans sa ville et surtout sur le toit de la base. « On n'a pas le droit de détruire un monument pareil. Même s'il est difficile pour nous de le conserver et de le faire vivre<sup>38</sup> ». Le maire de Saint Nazaire semble ravi : « Ça va apporter surtout une attraction et un paradoxe, une forme de douceur qu'on surimpose à la brutalité<sup>39</sup> ».

<sup>35</sup> Guide pratique "Estuaire 2012", prospectus d'informations par Le voyage à Nantes

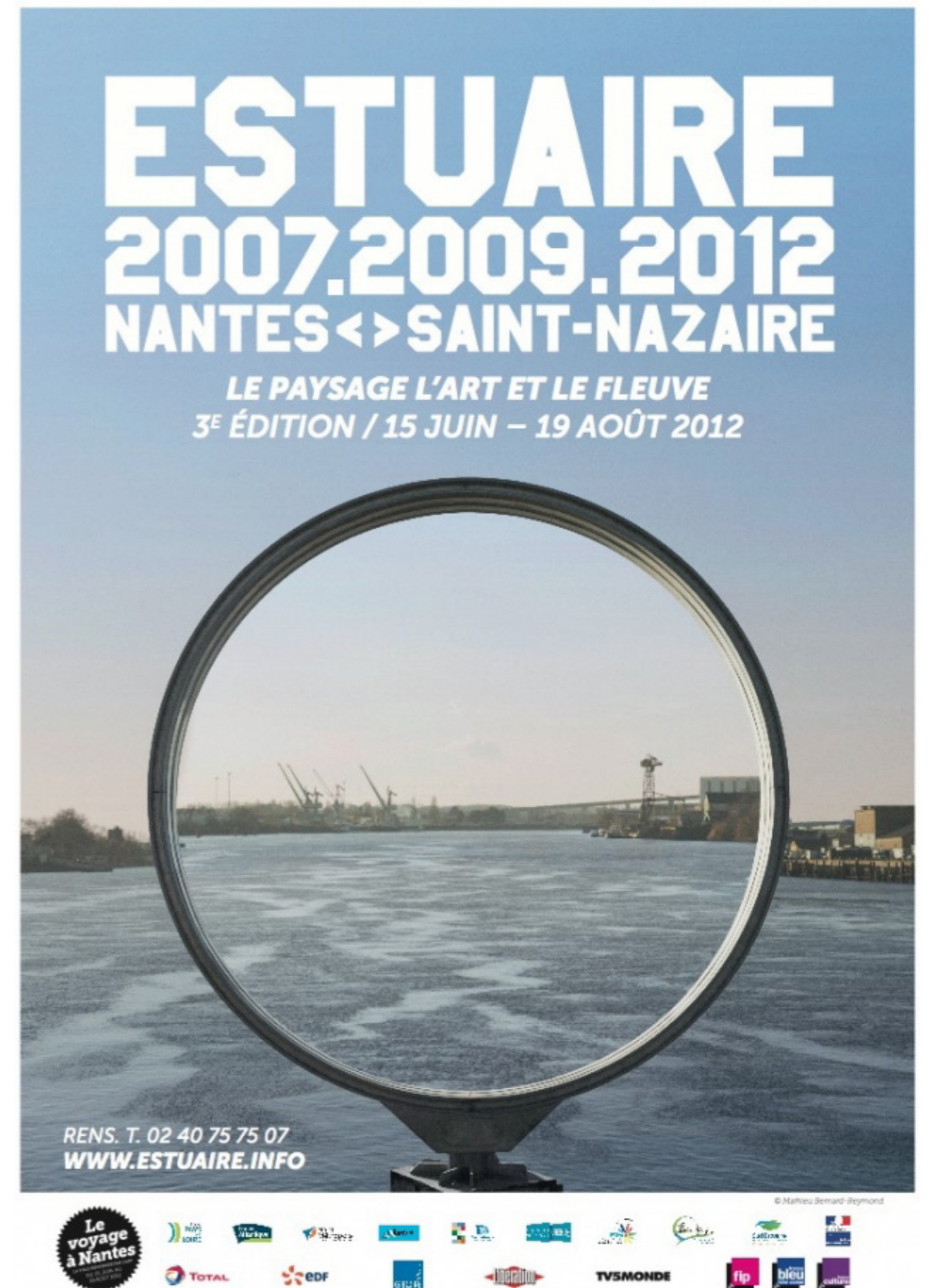
<sup>36</sup> Gilles Clément, Conférence Pavillon de l'Arsenal, "Faire et (re)faire cultiver ensemble l'espace public", page dailymotion du Pavillon de l'Arsenal, juin 2012

<sup>37</sup> Joël Batteux, maire de Saint Nazaire entre 1983 et 2014

<sup>38</sup> Citation de Joël Batteux, www.saint-nazaire.maville.com, "Gilles Clément plante ses jardins sur le toit de la base", Jean Delavaud, article de Ouest France, février 2009

<sup>39</sup> Miguel Georjeff, article "Saint Nazaire. Sur la base sous marine, seules les feuilles vont trembler", op. cit.

▼ Fig.10 / Affiche promotionnelle de la troisième édition d'Estuaire, montrant l'oeuvre emblématique de l'évènement : les anneaux de Buren sur l'île de Nantes  
(source : Article de France Culture sur le thème "Arts & Spectacles" <http://www.franceculture.fr/parteneri-at-estuaire-nantes>)



**Fig.11** / Photographie de 2009 : Les chambres d'éclatement, avant d'être réouvertes pour y installer le bois des Trembles, constituaient un territoire d'accueil aux fougères (source : photos du chantier du Bois des Trembles par Studio Public [http://www.studio-public.org/STUDIO-PUBLIC.ORG/tierspaysage\\_trembles.html](http://www.studio-public.org/STUDIO-PUBLIC.ORG/tierspaysage_trembles.html))

**Fig.11b** / Photographie de 2014 : Comparaison après l'installation du bois des Trembles, les fougères ont été retirées pour laisser place aux bacs des arbres (photographie personnelle, février 2014)

« C'est important de montrer qu'aujourd'hui, l'art ce n'est pas que de la sculpture et de la peinture, mais c'est aussi le travail avec du vivant. Or j'estime que Gilles Clément est un artiste [...] parce que c'est une pensée en mouvement, c'est une pensée qui nous fait regarder le monde autrement<sup>40</sup> ». David Moinard

Le choix du toit de la base n'est pas non plus totalement lié au hasard. Si Gilles Clément est connu pour ses jardins de résistance, ce type de commande reste un bon moyen de communication pour valoriser une pratique de jardinage encore méconnue. Fervent défenseur des lieux non gérés, Gilles Clément voit des dispositions particulières à accueillir une biodiversité propre à Saint Nazaire au toit de la base. Avant d'être réouvert au public, le toit était déjà un lieu d'accueil aux plantes autodidactes (**fig 11**). Le maire, Joël Batteux, s'en souvient : "Quand on a rouvert le toit au public, il était déjà végétalisé, en particulier au dessus des alvéoles exploitées par Cargill. Il y avait des fougères et même un pommier<sup>41</sup>". Car, outre sa dimension artistique, le jardin du Tiers paysage dé

tient la capacité d'accueillir la biodiversité. Il reste porteur d'un message d'aménagement du territoire : s'emparer des délaissés pour les protéger.

### **b) La notion de délaissé**

Le toit de la base sous marine serait donc porteur de cette capacité d'hospitalité. De prime abord, le terrain bétonné semble peu propice à l'accueil d'une quelconque vie biologique. Son abandon laisse cependant entrevoir la mise en place d'une végétation spontanée. S'agirait il d'un délaissé tel qu'il est signifié dans le "Manifeste du Tiers paysage"?

Cette notion de délaissé est primordiale dans la compréhension du concept du Tiers paysage. Dans les premières pages de l'ouvrage, Gilles Clément nous donne une brève définition du Tiers paysage qui y fait directement allusion : « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme<sup>42</sup> ». Sans connaître la signification particulière qu'en fait Gilles Clément, la notion de



<sup>40</sup> David Moinard, directeur artistique d'Estuaire, film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", ob. cit.

<sup>41</sup> Citation de Joël Batteux, article "Gilles Clément plante ses jardins sur le toit de la base", op. cit.

<sup>42</sup> Gilles Clément, Manifeste du Tiers Paysage. op. cit.

délaissé nous renvoi nécessairement à une position fataliste de rejet. Le Larousse en ligne<sup>43</sup> nous en fait cette définition :

« Délaissé, verbe transitif :

*Ne plus avoir d'intérêt pour quelque chose, ne plus s'en occuper, abandonner / Abandonner un lieu, une activité, les laisser de côté, désertier / Ne plus se préoccuper de quelque chose, le négliger.»*

Le mot n'y est tout d'abord pas inscrit sous forme de nom commun ou de nom propre mais plutôt comme verbe ou comme adjectif. L'image assez forte qui s'en dégage en appelle presque au sentiment d'empathie. Si le dictionnaire se doit d'être le plus neutre possible, les mots utilisés (négliger, abandonner...) renvoient à un positionnement plutôt négatif.

Si l'on se penche à nouveau sur la définition qu'en fait Gilles Clément, le délaissé semble en effet avoir une origine plutôt funeste : « Le délaissé procède de l'abandon d'un terrain anciennement exploité. Son origine est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. Délaissé et

friche sont synonymes<sup>44</sup> ». Au fur et à mesure de la lecture, le délaissé semble cependant prendre de la matière et sa signification se complexifie. S'il s'agit tout d'abord d'un territoire à l'abandon, son caractère déserté lui apporte richesse et abondance. Gilles Clément en parle ainsi : "La somme des délaissés constitue, par excellence, le territoire du brassage planétaire". Sa vocation est donc favorable au développement de la vie et plus seulement à la simple improductivité.

Le délaissé serait donc un « territoire de refuge à la diversité », car partout ailleurs celle-ci est chassée. Le statut de ces délaissés semble néanmoins bien fragile. Dans son « Manifeste du Tiers paysage », Gilles Clément met en garde contre l'appropriation de cette notion : « D'un point de vue sociétal, le Tiers paysage est regardé comme un espace de nature (saisissement par l'institution), un espace de loisir, un espace improductif (délaissement par l'institution), un espace sacré. » On retrouve l'idée d'un espace improductif et abandonné par la société : son potentiel de développement en un territoire fructueux n'est donc pas présenté en tant que tel.

▼ **Fig.12** / La végétation libre s'installe, qu'en fait on ? Deux types de réactions : celle du refus et du nettoyage et celle de l'intérêt et de l'étude

(source : forum auto.com - Sujet "les routes abandonnées que l'on croise encore")



<sup>43</sup> www.larousse.fr

<sup>44</sup> Gilles Clément, Manifeste du Tiers Paysage. op. cit.

Cette vision plutôt négative se retrouve dans de nombreux domaines notamment dans la mise en place et l'entretien des ouvrages routiers en milieu périurbain (**fig 12**). Cerema (Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) en écrit une note d'information<sup>45</sup> destinée aux entreprises avec lesquelles il travaille. Les délaissés y sont vus comme la bête noire du paysage routier :

"Ces "délaissés" vont à l'encontre des efforts consentis pour améliorer la qualité de la route et de son environnement. Ils posent également des problèmes de sécurité et de confort par les confusions visuelles engendrées et grèvent les budgets d'entretien et de gestion".

Le centre d'étude gouvernemental les qualifie de "ratés", de "points noirs". Les délaissés ne sont plus uniquement des espaces abandonnés, ils deviennent également dangereux pour les conducteurs. Une de ses caractéristiques : "la très lente colonisation végétale de ces surfaces peu propices à leur installation". On y retrouve une idée d'évolution vers un écosystème émergent.

Le délaissé, en opposition aux territoires gérés, apparaît détenir un potentiel, reconnu ou non, d'accueil à la biodiversité ou tout du moins à une nature jusqu'alors absente du lieu pratiqué.

<sup>45</sup> CETE de l'Ouest, Note "Ne pas oublier les délaissés routiers". SETRA, mai 2000

## 2. Evolution du statut et des usages de la base sous marine

### a) Histoire et position de la base dans les projets urbains de la ville

Au moment de la mise en œuvre du jardin du Tiers Paysage, le toit de la base n'était pas à proprement parlé considéré comme un délaissé. Ouvert au public, il constituait une promenade, un belvédère sur le bassin et le port. Laissé tel quel, les promeneurs parcouraient le béton nu d'un bâtiment au lourd passé. C'est son histoire, son image et sa présence forte qui ont fait de ce lieu un point central de Saint Nazaire.

La base sous marine voit le jour au milieu de la seconde Guerre Mondiale. Sa construction débute en 1941, sous les ordres de l'armée du troisième Reich alors aux prises de la ville. Le port de Saint Nazaire est intégré au dispositif de surveillance du Mur de l'Atlantique qui se déploie en différentes bases le long de la côte occidentale de l'Europe (Cinq bases sous marine en France : Dunkerque, Saint Nazaire, Lorient, La Rochelle et Bordeaux<sup>46</sup>). La base atteint ses dimensions définitives en 1944 : 301m de long, 130m de large, 18m de hauteur pour 39 000 m<sup>2</sup> de superficie

et 480 000 m<sup>3</sup> de béton coulé. Ses 14 alvéoles peuvent accueillir jusqu'à 20 sous marins. L'ensemble comprend une ligne ferroviaire traversante, des gares de pompage, des ateliers, des bureaux, des entrepôts de carburant, des logements ouvriers, une centrale électrique et des plates formes de défense aérienne<sup>47</sup>. La proximité de la ville de Saint Nazaire avec cette base en fait une cible régulière des bombardements Alliés (**fig 13**). A la fin de la guerre, 85% de la ville est détruite. Seule la base sous marine reste intacte.

Il a fallu ensuite reconstruire Saint Nazaire autour de cette masse de béton, impossible à détruire. Mis à l'écart des projets urbains pendant les dizaines d'années qui suivirent, le bâtiment indestructible tombe peu à peu en ruine. Le bâtiment laisse transparaître la volonté de laisser des traces durables du Reich, de témoigner de sa grandeur par des ruines qui resteraient admirables dans les siècles à venir<sup>48</sup>. La base émet un message difficile à admettre car c'est à cause d'elle que la ville fût détruite<sup>49</sup>. Ce n'est que dans les années 1990 avec le concours "Ville Port" que la requalification urbaine va s'axer sur la réconciliation entre la ville

<sup>46</sup> Article "Patrimonialiser les bases de sous marins et le Mur de l'Atlantique", Claude Prelorenzo, In Situ Revue des Patrimoines, 2011

<sup>47</sup> Article "Bunker Culturel : la régénération du patrimoine militaire urbain à Saint Nazaire", Renzo Lecardano et Zella Tesorière, In Situ Revue des Patrimoines, 2011

<sup>48</sup> Article "Patrimonialiser les bases de sous marins et le Mur de l'Atlantique", op. Cit.

<sup>49</sup> Ibid

▼ **Fig.13** / Photographie aérienne d'une mission sur St Nazaire en novembre 1942 : la base sous marine est la cible principale des attaques aériennes des Alliés (source : Le forum du Front de l'Est - ostfront.forumpro.fr)



et le port. Les nouvelles générations n'y lisent plus seulement la destruction de la ville, mais y trouvent un matériau captivant, un support à de nouvelles fonctions. La volonté de la ville à développer ses fonctions tertiaires (tourisme et culture) va amener Manuel de Solà Morales, l'architecte espagnol vainqueur du concours, à redessiner l'espace public autour de la base en l'intégrant comme une véritable infrastructure culturelle. En 1998, la façade aveugle sur la ville est ouverte sur quatre alvéoles apportant une visibilité traversante sur le bassin. Une rampe est également construite et conduit à un belvédère aménagé sur le toit de la base, ouvert sur la ville et le paysage portuaire. Cette opération transforme la base en une structure permanente prête à accueillir d'autres éléments qui viendront s'y greffer, comme une scène musicale (VIP) ou un lieu d'exposition (Life)<sup>50</sup>.

« La spécificité symbolique et la valorisation du patrimoine militaire ont permis à Saint Nazaire de démontrer que l'identité d'une ville pouvait activer sa croissance. » La ville de Saint Nazaire, à travers ce projet Ville Port, met en avant cette approche de réappropriation d'anciennes friches patrimon-

alisées. Cette réactivation sous la forme de commerces, de services culturels et de logements ne va pas sans contraintes : la municipalité se heurte à des obstacles d'ordre juridique, financier et technique qu'implique une intervention sur ces emprises. L'association Libre Gauche Nazairienne déplore le non aboutissement du projet Ville Port<sup>51</sup>. Le projet urbain, sensé insuffler un nouveau souffle au quartier port de la ville, se voit revisité au profit des promoteurs et autres investisseurs tels que l'usine Cargill autorisée à installer de nouveaux sillos à hauteur du port. L'identité industrielle nazairienne est encore fortement ancrée autour du bassin de Saint Nazaire qui se voit endigué entre deux volontés fortes mais sans cohésion : la culture et l'industrie.

#### **b) Des dispositions particulières pour l'implantation du jardin sur un bâtiment patrimonial**

En 2010, la base sous marine est labellisée Patrimoine du XXe siècle par le Ministère de la culture et de la communication. Ce label a pour

<sup>50</sup> Ibid

<sup>51</sup> "Ville Port, projet mal engagé et à jamais inachevé", site internet du Label Gauche nazairien, juin 2014

vocation de faire connaître, de conserver et de mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain du XXe siècle<sup>52</sup>. Cette nouvelle approche considère la culture et le patrimoine des villes et des territoires sous toutes leurs formes, ne se limitant pas aux chefs d'œuvre et aux grands ouvrages. Sans incidence juridique, les bâtiments labellisés (près de 2 300 édifices ont reçu ce label) sont sujets à des actions de sensibilisation et de diffusion. « Expérimenter une démarche de réinterprétation contemporaine du patrimoine militaire peut également susciter un sentiment d'appartenance et favoriser une appropriation par les citoyens de l'espace qu'ils habitent ensemble<sup>53</sup> ». La labellisation de la base, sensée porter des valeurs d'héritage, ne va pas de soi pour tous les nazairiens. L'association de Libre Gauche Nazairienne publie en 2014 un commentaire à la suite d'un article de Ouest France ayant pour objet la candidature de Saint Nazaire au label de ville d'Art et d'Histoire, en citant en premier lieu la base sous marine<sup>54</sup>. Pour rappel, l'association cite l'étymologie du mot « patrimoine » qui désigne « les biens hérités du père et par extension de la famille ». Ils posent alors la question : « La base est elle le fruit du

travail de nos pères dont nous sommes fiers et que nous avons envie de transmettre en héritage pourri à nos enfants et petits enfants? ». Au nom du tourisme, la labellisation d'un tel bâtiment fait des mécontents. Ce sont des valeurs culturelles qui viennent justifier le maintien et la rénovation de cette base. L'Unesco les hisse en tant que monuments, un sens donné pour la capacité de ces œuvres à porter le témoignage d'un « moment » de l'histoire, et constitutif de l'héritage de l'humanité<sup>55</sup>. Si la réappropriation de ces bases sous marine est facilitée par un apaisement du souvenir qu'elles portent, leurs nouvelles fonctions prennent rarement en compte leur aspect historique. La problématique éthique du « faut il conserver ou supprimer les témoins matériels de l'activité guerrière ? » est ici relancée. La base de Saint Nazaire se détourne ainsi peu à peu de sa fonction mémorielle.

C'est au détour de toutes ces questions que va venir s'intégrer le jardin du Tiers paysage sur le toit de la base sous marine. De structure type "Fangrost", la toiture est réalisée avec des blocs de béton armé de grande épaisseur super

▼ Fig.14 / Une intervention paysagère discrète et peu visible qui laisse toute sa place au béton d'origine (source : vue aérienne Géoportail après 2011 d'après la présence du jardin des Orpins et des Etiquettes)



<sup>52</sup> [www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr), Le label Patrimoine du XXe siècle, 2011

<sup>53</sup> Article Bunker culturel, ob. Cit.

<sup>54</sup> Site du Label Gauche Nazairien, article "La municipalité est candidate pour obtenir le label de Ville d'art et d'histoire, attribué par le ministre de la Culture", octobre 2014

<sup>55</sup> Article "Patrimonialiser les bases de sous marins et le Mur de l'Atlantique", op. Cit.



posés et posés sur le plancher de la couverture de la base pour la protéger. Ce système lui offrait une grande résistance aux attaques aériennes. Jamais achevé, le toit se divise alors en trois architectures que Gilles Clément va reprendre pour concevoir son jardin : les chambres d'éclatement achevées, les chambres d'éclatement inachevées et la fosse. "Il a une scénographie propre, il est déjà dessiné [...]. Le projet a donc été divisé en trois<sup>56</sup>". Si le jardin reprend l'architecture de la base, il pourrait être reproché au jardin de dénaturer le site<sup>57</sup>.

*« Dans ce cas précis, le jardin doit être conceptualisé comme une restauration sur une œuvre d'art avec ce principe : tout ajout doit pouvoir être retiré sans que l'objet originel en soit abîmé. Cette question soulève l'épineux problème de l'insertion des monuments historiques dans le tissu urbain. Souvent le lien se fait grâce au jardin qui peut être considéré comme une construction temporaire<sup>58</sup> ».*

Le jardin de Gilles Clément, présenté comme œuvre pérenne, semble être acceptée en temps que telle, car sa présence n'entacherait pas l'image du site. Son intervention n'a amené

à aucune destruction de la structure même de la base sous marine et vient se poser discrètement sur celle-ci (fig 14). Le jardin du Tiers paysage redonne au toit de la base une nouvelle fonction d'accueil à la biodiversité, liée à son caractère délaissé par la société. Le contraste entre lieu d'un passé sombre lié à la mort et celui d'un lieu présent lié à la création de la vie est saisissant. Le site semble peu entaché par cette intervention malgré la manque indéniable de lien avec la mémoire historique du lieu.

<sup>56</sup> Gilles Clément, Conférence "Faire et (re)faire cultiver ensemble l'espace public", op. cit.

<sup>57</sup> Article "Ville fertile", Thierry Tessier, blog de Thierry Tessier (historien d'art), octobre 2011

<sup>58</sup> Ibid

### **3.** Impact matériel et immatériel du jardin du Tiers paysage sur les dynamiques économiques de la base et de la ville

C'est en 2009 que le chantier du jardin du Tiers paysage prend forme. Les travaux coûteront 600 000€ (pour la première tranche du Bois des Trembles) sur un total de 9,3 millions pour l'ensemble du projet Estuaire 2009, financé par des sponsors privés à hauteur de 1,7 millions<sup>59</sup>. Et par des fonds publics pour le reste, notamment 400 000 € pour la Ville de Saint Nazaire, 350 000 € pour le ministère de la Culture<sup>60</sup> et 5 millions de subventions publiques des collectivités territoriales riveraines de l'estuaire de la Loire. Les dépenses artistiques représentent 3,2 millions d'euros sur les dépenses totales de la manifestation 2009. La comptabilité du budget de la manifestation montre que le recours à l'emprunt a été nécessaire lors de l'édition d'Estuaire 2009 (la deuxième du nom). A l'issue de la biennale 2009, il restait 1,6 millions d'euros à rembourser. Les recettes directes liées à l'exploitation touristiques sont quant à elles difficilement quantifiables.

Un projet d'un tel coût pose de nombreuses questions sur la gestion budgétaire de l'événement sur son territoire. Qui a déclenché tout cet argent ? L'investissement a-t-il des retombées sur

l'économie locale ? Jean Blaise, le directeur du Lieu Unique à Nantes et le créateur d'Estuaire, met en avant le caractère territorial de l'événement<sup>61</sup>. De nombreux acteurs se sont emparés de l'événement : le public, les associations, les collectivités, les chambres de commerce... Le coût du projet, qui peut paraître énorme, doit être considéré dans sa durée. La fréquentation de l'événement est estimée à 700 000 passages. Jean Blaise se défend de l'opposition en pointant la participation d'Estuaire à l'aménagement du territoire, de l'identité de la métropole Nantes Saint Nazaire à l'échelle européenne et de la création d'un lien culturel fort au sein de l'estuaire de la Loire. « Certains vont juger le budget indécemment en temps de crise. Mais, c'est oublier un peu vite les retombées économiques locales : 4,5 millions d'euros, deux cents entreprises concernées tous services confondus, cent dix salariés (permanents, CDD, techniciens, médiateurs...) pour un volume salarial de l'ordre de 1,8 million d'euros ». L'association de Libre Gauche Nazairienne ne semble pas si optimiste. Lors des délibérations au conseil municipal de novembre 2011, la participation financière de la ville de Saint Nazaire à la manifestation a été fortement critiquée<sup>62</sup>.

<sup>59</sup> Observations définitives concernant la gestion de l'association Le Lieu Unique, Rapport de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, mai 2011

<sup>60</sup> Article "Gilles Clément plante ses jardins sur le toit de la base", op. cit.

<sup>61</sup> Article "Estuaire 2009, Jean Blaise persiste et signe", entretien avec Jean Blaise, propos recueillis par Yves Aumont, publié dans Ouest France, mars 2009

<sup>62</sup> Délibération 23, prise de position de l'élu Label Gauche, Eric Edom au conseil municipal du 4 novembre 2011, sur le thème de La Société Publique Locale "Le voyage à Nantes" - Participation de la ville de Saint Nazaire au capital

Saint Nazaire est vue comme très mal associée à l'événement, considérée comme « la dernière roue de la voiture ». Au nom de l'attractivité provoquée par une telle manifestation, l'association pointe du doigt des « opérations de prestige mal préparées au nom de la concurrence entre les villes ». Le Label Gauche soutient en revanche l'idée de mettre en lien les différentes villes de l'estuaire pour créer avec leur population des activités de rapprochement en termes de tourisme, de cultures locales et d'abord populaires.

Si l'événement attire les visiteurs vers la base sous marine, le budget initial et l'entretien de l'œuvre de Gilles Clément, associée à celle de la suite de triangles de Varini sur la zone du bassin portuaire (entretien des deux œuvres à hauteur de 30 000€ en 2009), semble peu en adéquation avec l'idée de valeur non marchande du Tiers paysage. Le coût du jardin est en particulier lié au besoin d'étanchéifier le toit de la base pour la mise en place du jardin. Le budget colossal de 600 000€ pour le bois des Trembles et inconnu pour la deuxième phase du jardin des Orpins et des Étiquettes, va à l'encontre du modèle d'intervention

qui vise à dépenser le minimum de temps, d'argent et d'effort de maintenance.



LES ENJEUX SOCIÉTAUX  
D'UNE PRATIQUE DE  
NON-AMÉNAGEMENT  
VISANT À VALORISER LA  
BIODIVERSITÉ

## 1. Le Tiers paysage communiqué au public

### a) Sensibiliser le citoyen planétaire à la non pratique paysagère comme source de diversité

La question soulevée par le Tiers paysage est d'ordre sociétale. Elle occupe une place primordiale dans le Manifeste. Car si le Tiers paysage porte des enjeux biologiques et territoriaux à l'échelle planétaire, encore faut-il que le citoyen qui l'habite ait conscience de son importance (ou en ait même connaissance). Gilles Clément en parle comme d'un « fragment d'une conscience collective<sup>63</sup> ». Communiquer sur le non aménagement comme "principe vital" est primordial dans la pérennité de tels espaces. Les lieux d'accueil à la biodiversité sont ceux des délaissés, qui par définition n'intéressent personne. L'approche induite par le Manifeste du Tiers paysage serait au contraire de s'y intéresser, non pas pour en exploiter une quelconque facette mais pour mieux comprendre le monde biologique dans lequel nous vivons. L'intérêt d'un tel discours est de changer la manière dont notre société regarde ces délaissés. Ce délaissement coïncide avec "un point de vue dévalorisant" (friche, délaissé, décombres,

décharge, terrain vague, etc...) ou "un point de vue moralisant<sup>64</sup>" (lieux sacrés, lieux interdits). Il peut être également regardé comme « un espace de nature (saisissement du Tiers paysage par l'institution), un espace de loisir, un espace improductif (délaissement du Tiers paysage par l'institution), un espace sacré<sup>65</sup> ». Toutes ces attentes ou ces points de vue sur le Tiers paysage coïncident peu avec sa réalité. L'enjeu du Manifeste est de faire évoluer le regard de la société sur le paysage à travers l'instruction et la connaissance, « instruire l'esprit du faire comme celui du non faire », mettre à disposition le guide du savoir vivre sur la planète terre dont nous dépendons mais dont nous connaissons si peu la mécanique. Toutes ces revendications devront passer par une nouvelle appréhension de la biodiversité qui nous entoure et par un nouveau modèle de compréhension de ce moteur de l'évolution. Aujourd'hui, ce modèle est encore peu pratiqué. S'il commence à être instruit au sein de certaines écoles spécialisées dans le paysage (exemple du lycée Jules Rieffel à Saint Herblain), l'enseignement devrait être universel.

« Si je dis la planète est un jardin, je renvoie im

médiatement à la totalité des citoyens vers leur rôle de jardinier, qu'ils en soient conscient ou pas, et ils ont une action sur ce jardin<sup>66</sup> »

Le message porté par ce livre et ce modèle serait de rendre le citoyen responsable de ses actions, de l'inciter à adopter un regard et un mode de vie plus respectueux sur une biodiversité jusqu'alors peu reconnue. Cet idéal d'action citoyenne manque encore cruellement d'envergure et c'est à travers une communication globale et une mise à disposition des outils nécessaires à sa compréhension que le Tiers paysage deviendra matière à réflexion pour le plus grand nombre.

### b) Les outils pédagogiques visant à attirer l'attention sur le Tiers paysage et sa réception par les usagers du jardin

Le jardin de Saint Nazaire est aujourd'hui ouvert depuis cinq ans. Sa végétation a plus ou moins évolué et il fait maintenant partie intégrante de son socle, le toit de la base sous marine. L'œu

vre des bords de Loire devient pérenne et ses usagers, lors de leurs promenades, ont eu maintes fois l'occasion de se faire un avis sur la philosophie du jardin. Car à travers ses écrits et ses réalisations, le Tiers paysage reste avant tout porteur d'un message : la biodiversité est un mécanisme fragile que seule la déprise humaine permettra de maintenir. Le projet de Saint Nazaire s'inscrit dans cette pensée, notamment par le biais du jardin des étiquettes, seul objet ayant un réel lien avec le Tiers paysage. Ce fragment du triptyque paysager est donc au centre du débat car il ne semble pas répondre à la vision conforme que notre société se fait d'un jardin. Les notions d'esthétisme et de belle nature sont ici remises en question, ce qui engendre une nécessaire explication de l'intention paysagère aux usagers.

C'est en amont de la visite que se fait la plus grande partie de la communication sur le thème du Tiers paysage. Faisant partie d'un parcours artistique de grande ampleur, le jardin de Gilles Clément se fait surtout connaître à travers les outils de communication culturelle de l'événement Estuaire. Les brochures touristiques ou en

<sup>63</sup> Gilles Clément, Manifeste du Tiers paysage, p.27, op. Cit.

<sup>64</sup> Ibid p.52

<sup>65</sup> Ibid p.51

<sup>66</sup> Gilles Clément, film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.

**Fig.15** / Un jardin entre les murs rendu invisible depuis la plate forme haute d'observation de la base sous marine et des panneaux d'informations cachés par un mur de béton à l'entrée du toit (source : Photographies personnelles, février 2014)

core leur site internet<sup>67</sup> sont le générateur principal d'informations sur ce jardin. On y découvre une fiche retraçant une brève histoire du parcours de Gilles Clément, ainsi que la présentation et une explication concise du triptyque paysager. Les éléments principaux à l'appréhension du concept du Tiers paysage sont réunis. Un lien vers le site internet de Gilles Clément vient compléter la fiche, pour les plus curieux. La ville de Saint Nazaire vient également prôner les mérites du jardin « extraordinaire ». C'est dans leur rubrique tourisme<sup>68</sup> qu'une page vient expliquer le geste paysager de Gilles Clément : « le « Jardin du Tiers Paysage » du célèbre paysagiste colonise de la plus belle façon qui soit le toit de la base ». Les outils d'informations liés au tourisme et à la culture sont propices à la communication du jardin en termes élogieux : il y est présenté comme d'un lieu digne d'intérêt, au même titre qu'une œuvre ou un point de vue paysager.

Sur place cependant, la communication sur le Tiers paysage n'est pas si aisée. Pour le public n'ayant pas pris connaissance de la philosophie du jardin avant leur visite, l'appréhension

du geste paysager semble complexe. Les visites sur place furent dans ce sens très révélatrices. La discussion avec les usagers du toit de la base sous marine<sup>69</sup> a pointé du doigt un aspect très révélateur de la pratique du lieu : les personnes présentes n'avaient même pas remarqué la présence du jardin. L'activité principale de la toiture reste encore la vue qu'elle peut offrir sur le bassin. Le regard du visiteur se tourne directement vers le panorama, dos au jardin. Enfin, lorsque les promeneurs se rendent compte de la présence végétale entre les murs de béton (fig 15), c'est l'accès au jardin qui devient compliqué : « On voit les arbres de loin mais on ne sait pas comment y accéder », « On n'a pas trouvé l'entrée ». Celle-ci est en effet très peu visible, une faille coincée entre deux murs de béton. La question de l'accès et de la visibilité passée, le Tiers paysage semble engendrer un sentiment de perplexité. Les panneaux d'explication sont très peu visibles, c'est donc sans connaître le principe du Tiers paysage que les visiteurs se font un avis sur le paysage proposé. Le jardin des Orpins est accueilli d'un sentiment mitigé, « c'est moins nu que le béton seul », contrairement au jardin des Étiquettes qui lui reçoit des



<sup>67</sup> Site internet d'Estuaire, fiche sur le jardin du Tiers paysage, <http://www.estuaire.info/fr/oeuvre/le-jardin-du-tiers-paysage-gilles-clément/>

<sup>68</sup> Site internet du tourisme de Saint Nazaire, fiche sur le jardin du Tiers paysage, <http://www.saint-nazaire-tourisme.com/actualite/1204>

<sup>69</sup> Questionnaire aux usagers en annexes

avis plutôt hostiles. Les mots « friche », « fouillis », « terrain vague abandonné » et « pas entretenu » reviennent régulièrement. Ces réponses ont une valeur de première impression et ce n'est qu'après une discussion autour du principe de richesse biologique provoquée par la non gestion que les avis commencent à évoluer : « Sachant que c'est naturel, ça change tout », « C'est une bonne idée ». Si les promeneurs n'en ressortent pas forcément plus convaincu, la prise de conscience de l'enjeu du Tiers paysage a permis de rendre ce jardin moins abrupt, moins étrange (fig 16).

Cette incompréhension du système paysager mis en place, les gestionnaires et les concepteurs en sont conscients. Le grand public ne semble pas être idéalement visé par le jardin des Étiquettes selon François Liorzou, l'enseignant du module Jardin en mouvement au lycée Jules Rieffel. Il ne croit pas que les usagers comprennent, il s'agirait plutôt d'un jardin pour les initiés, « les gens qui aiment la nature » : « C'est comme si une personne qui n'est pas initiée à l'art se retrouve dans une galerie et n'arrive pas à apprécier ce qu'il s'y passe<sup>70</sup> ». Pour Philippe Cavellec, le jardi-

nier chargé de la gestion du jardin, ce n'est qu'une question de communication. Lorsque les jardiniers s'occupent de l'entretien, les promeneurs n'hésitent pas à leur poser des questions, à s'intéresser à ce jardin inhabituel. La communication directe semble être la meilleure disposition pour parler du Tiers paysage mais ces interventions restent très ponctuelles. Un nouveau matériau permanent va voir le jour en 2015 sous la forme de nouveaux panneaux explicatifs, plus en adéquation avec le site du toit de la base. « On aimerait mettre en place un système de panneaux illustrés donnant des explications sur les plantes présentes sur le site<sup>71</sup> ». Mais cela prendra sans doute du temps « car ce n'est pas considéré comme une urgence<sup>72</sup> »

Aujourd'hui, le jardin du Tiers paysage rencontre des difficultés à se faire apprécier et comprendre à sa valeur réelle. Le visuel et l'esthétisme prônent sur une philosophie mal exprimée. Faire connaître le Tiers paysage s'est avant tout le rendre intelligible et protéger ainsi la biodiversité d'une pratique paysagère nuisible car ignorante de ses conséquences sur l'univers biologique.

▼ Fig.16 / « Dans l'état actuel des choses le Tiers paysage n'a d'autre support de médiation que le Manifeste du même nom<sup>73</sup> » (source : composition avec la couverture du Manifeste du Tiers paysage, Editions Sesn&Tonka et une photographie personnelle du jardin des Orpins)



<sup>70</sup> Entretien avec François Liorzou en annexes

<sup>71</sup> Entretien avec Philippe Cavellec en annexes

<sup>72</sup> Mail de Gilles Clément concernant la communication du Tiers paysage à Saint Nazaire, en annexes

<sup>73</sup> Ibid

## 2. Vers une nouvelle gestion du territoire : un enjeu politique qui dépasse le terrain de la base sous marine

### a) Le Tiers paysage dans la politique de Saint-Nazaire et des autres communes qui l'intègrent

La réalisation du jardin du Tiers paysage à Saint Nazaire marque une volonté de la ville de s'inscrire dans un projet paysager durable. S'il s'agit plus ici d'un parc témoin d'une démarche visant à valoriser la biodiversité, la commune a déjà mis en place un plan de gestion à l'échelle de son territoire qui va également dans ce sens : la trame verte et bleue<sup>74</sup>. Ces différentes mesures marquent une nouvelle manière de gérer les espaces verts à Saint Nazaire. Cette intention de valoriser la biodiversité en ville m'a amené à prendre contact avec Olivier Le Pesquer, responsable de la gestion des espaces naturels à Saint Nazaire<sup>75</sup>. A travers cette volonté se manifestent des actions sur le terrain dont la première est la mise en place de la « gestion différenciée » des parcs et jardins. Il s'agit avant tout d'un « terme qualitatif » et d'un « code qualité pour les communes » qui « induit des interventions et un entretien différents » selon les espaces biologiques. « Ce mode de gestion permet d'adapter l'entretien des espaces

verts à leur usage, à leur fréquentation et à leur identité paysagère<sup>76</sup> ». Si le jardin des plantes de la ville répond d'un code 1 (actions humaines bien marquées, tonte des pelouses, arrosage automatique...), les espaces dits « naturels » sont eux classés dans le code 4 5 : les espaces évoluent seuls et les interventions y sont légères. Le jardin du Tiers paysage correspond à un code 4. Cette démarche vise à intégrer un souci écologique à la conception et à la gestion des espaces verts. La communication de cette action est essentielle autant à l'échelle interne des services communaux qu'à l'échelle citoyenne. Une démarche participative est mise en œuvre, ainsi qu'un système d'affichage concernant les différentes interventions menées sur le terrain (expliquer pourquoi on a fauché ici, pourquoi on a coupé cet arbre...). Concernant la prise en compte de la biodiversité, le service des espaces verts a mis en place un partenariat avec une association d'écologues, pour se faire aider dans leur démarche. Cette collaboration vise à mener à bien une campagne de recensement des plantes qui ont pris racine au sein de la commune. L'intérêt d'une telle étude est de comprendre la biodiversité en place pour l'aider dans

son évolution biologique et également pour gérer son expansion dans la ville. Une démarche en lien direct avec celle du Tiers paysage.

Toutes ces interventions sont le fruit d'une politique communale globale. C'est un premier pas vers l'approche paysagère induite par Gilles Clément, « élever l'indécision à hauteur politique<sup>77</sup> ». Si le terme de gestion différenciée est communément admise par les villes, celui de déprise d'un territoire pose plus de questions.

*« Il est très difficile de développer une pédagogie sérieuse sur cette question tant il y a d'opposition y compris au sein de la profession de paysagiste qui considère que cela vise à se désengager du principe d'aménagement, ce qui est une mauvaise interprétation du concept<sup>78</sup> »*

Pour les villes qui ont décidé de se lancer dans une démarche de valorisation de la biodiversité, la difficulté de mise en œuvre vient parfois de la réception du concept par les citoyens. C'est le cas du parc Matisse à Lille. Le parc, conçu par Gilles Clément en 1992, est un des premiers exemple

de mise en œuvre du Tiers paysage à travers cet objet qu'est l'île Derborence, une forêt de 2500m<sup>2</sup> perchée sur un socle de béton de 7m de hauteur auquel les hommes n'ont pas accès<sup>79</sup>. Le projet à peine sorti de terre, les habitants des immeubles alentour se sont plaints de voir une friche sur cette île<sup>80</sup>. La ville de Lille y a donc planté des arbres (fig 17). La nature du projet n'avait pas été correctement communiquée à la base. Le sujet fut ensuite rendu intelligible par tous, lorsque les habitants ont commencé à parler aux jardiniers. Expliquer la démarche du Tiers paysage est essentiel, la compréhension du concept mène à son approbation et à sa bonne mise en œuvre. « Depuis, toute intervention humaine y est proscrite ». En vingt ans, le vent et les oiseaux ont semé des plantes sans l'aide d'aucun jardinier. La temporalité d'une telle démarche est une notion très importante, tant par l'aspect qu'il s'en dégage (abondance de plantes...) que par la richesse de la biodiversité qui s'y est installée. En cela, le jeune jardin du Tiers paysage de Saint Nazaire a encore tout à prouver.

<sup>74</sup> Se reporter au I. 2. a) où il est question de cette trame verte et bleue et de sa position par rapport au jardin du Tiers paysage

<sup>75</sup> Entretien avec Olivier Le Pesquer en annexes

<sup>76</sup> « Guide vert de la gestion raisonnée des espaces verts », Agenda 21 de la région Pays de la Loire

<sup>77</sup> Manifeste du Tiers paysage, op. Cit. p.57

<sup>78</sup> Mail de Gilles Clément concernant la communication du Tiers paysage à Saint Nazaire, en annexes

<sup>79</sup> Article "La nature en liberté", Lille magazine n°68, septembre 2010

<sup>80</sup> Gilles Clément, conférence "Le paysage à travers les disciplines" à l'école du Paysage de Versailles, le 21 novembre 2014

▼ **Fig.17** / A l'ouverture du parc Henri Matisse à Lille, l'île Derborence se retrouve confronté à de vives critiques des habitants quant à son aspect délaissé. La ville va céder et y planter des arbres.  
(source : image du haut, date photo 1992, [http://www.egramma.it/eOS/index.php?id\\_articolo=262](http://www.egramma.it/eOS/index.php?id_articolo=262) // image du bas, date photo 2009 <http://leblogdelaville.canalblog.com/archives/2011/02/22/20457238.html>)



### **b) Une philosophie paysagère qui bouleverse la pratique usuelle du jardiner communal**

La recherche de valorisation de la biodiversité en ville s'instaure lentement. Si cela remet totalement en question l'art des jardins, l'approche bouleverse également la profession qui les gère, celle des jardiniers. Les notions de dessin et de tâches pré établies sur le domaine du jardin vont évoluer vers une nouvelle dimension : la connaissance du milieu biologique en place va donner les règles d'intervention et pas l'inverse. L'intention de plus réfléchir qu'agir s'inscrit dans une démarche évolutive et respectueuse des énergies en place, « regarder pourrait bien être la plus juste façon de jardiner demain<sup>81</sup> ». C'est par le biais du témoignage de Philippe Cavellec<sup>82</sup>, jardinier responsable du jardin du Tiers paysage à Saint Nazaire, que se profile ce nouveau principe de gestion. S'occuper de ce jardin nécessite une connaissance approfondie des plantes et de leur mode de fonctionnement. Son mode d'action consiste à recenser les nouvelles arrivées, à évaluer la capacité d'adaptation de celles qui ont été plantées et à gérer celles

trop invasives. Outre une charte d'entretien laissée par Gilles Clément à la réception du jardin, Philippe Cavellec et son équipe travaillent sur un jardin en mouvement, où le plan se dessine après la mise en place et où le temps devient le paysagiste.

La démarche du jardinier du Tiers paysage outrepassa celle de la simple observation et du laisser faire. Si en tant que tel, le Tiers paysage n'a pas besoin de jardinier, le jardin de Saint Nazaire met en avant des pratiques plus intimement liées à celles du jardin en mouvement (**fig 18**), particulièrement pour le jardin des Orpins. Le jardinier fait avec les énergies en place et intervient uniquement pour aller dans leur sens. Cette manière d'agir est accueillie avec plus ou moins d'enthousiasme car elle déstabilise un modèle de gestion des espaces verts communément admis : celui de la table rase et des plantations sans cesse renouvelées.

« Comment faire pour garder la diversité ? On ne m'a pas appris ça, j'ai dû tout désapprendre. [...] On m'avait appris à tuer, supprimer tout ce qui ne va pas, les maladies, les plantes, les animaux, les

<sup>81</sup> Gilles Clément dans "Belvédère, point de vue sur le paysage", Gilles Clément, Editions tarabuste, Saint Benoit du Sault, avril 2013

<sup>82</sup> Entretien avec Philippe Cavellec en annexes

insectes, on tue, on pose des produits<sup>83</sup> ».

A Saint Nazaire, les jardiniers de formation agricole de la ville sont ainsi formés à des techniques de jardinage dites « alternatives ». Pour Olivier Le Pesquer, responsable des espaces verts, ce changement de démarche ne correspond pas à un changement politique, mais plutôt à une évolution globale du métier de jardinier et à un « effet de mode<sup>84</sup> ». Outre cette évolution du métier, qui se fait également très lentement, cette démarche vise à revaloriser le métier de jardinier, comme individu essentiel à l'accueil de la diversité, au cœur de l'évolution du jardin. Au domaine de Rayol<sup>85</sup>, le jardinier vient recréer les conditions d'accueil aux plantes méditerranéennes. Alain Menseau, chef jardinier du domaine, s'investit également dans le projet de Gilles Clément pour une démarche humaine. Il met en place une organisation interne aux jardiniers du domaine de manière à les amener à s'impliquer dans le projet paysager global et à ne plus être de simple tacherons.

« Chaque jardinier est responsable/référent de sa parcelle. Chaque jardinier s'investit dans une par

celle pour apprendre les plantes et puis pour rentrer dans son paysage [...], en voir son passé et en voir son avenir<sup>86</sup> ».

Cette méthode vis à amener le jardinier dans un projet politique et un projet de travail communautaire. Il ne sont plus des jardiniers, ils deviennent des jardiniers paysagistes et ont une responsabilité envers leur jardin. Chacune de ses actions impacte sur son territoire. C'est également l'enseignement appliqué au lycée Jules Rieffel. Sur le terrain du lycée, la richesse botanique et les végétaux sont suffisamment importants pour pouvoir intervenir dessus. Composé de parcelles aux qualités différentes, les étudiants viennent aménager ces espaces avec tout ce qu'il y a déjà sur place. Pour la prairie aux Orchidées, Pauline Bramkamp, étudiante à Jules Rieffel<sup>87</sup>, explique un projet en plusieurs étapes dont la première consiste à trouver et recenser tous les orchidées en place. Les étudiants viennent ensuite tailler des circulations autour des fleurs, qui changent tous les ans en fonction de l'apparition de nouvelles orchidées. Le principe est de laisser des libertés au jardin, tout en le gérant et en intervenant so

brement de manière à rendre l'espace agréable, à s'y sentir comme dans un jardin. Le concept n'amène pas à se désinvestir d'un quelconque aménagement mais plutôt à le réfléchir comme une mécanique propre, un terrain biologique qui évolue seul et dont il faut se servir pour en révéler ses forces : sa diversité et son potentiel d'espace agréable.

▼ **Fig.18** / Le jardinier du jardin des Orpins choisi de garder ou de ne pas garder certaines plantes, nous ne sommes plus dans une zone délaissée (source : site internet de Coloco)



<sup>83</sup> Gilles Clément, extrait du film "Jardin en mouvement, Gilles Clément", ob. Cit;

<sup>84</sup> Entretien avec Olivier Le Pesquer en annexes

<sup>85</sup> Rayol est un domaine paysager dans le Var, créé par Gilles Clément en 1989. Ce fragment de nature préservée de la Corniche des Maures, devient un jardin des climats méditerranéens du monde.

<sup>86</sup> Alain Menseau, chef jardinier du domaine du Rayol, extrait du film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.

<sup>87</sup> Extrait du film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.



### 3. Le jardin porteur d'un projet de société

#### a) Un paysage intimement lié à notre lecture subjective et culturelle

Une question se pose donc : pourquoi cette démarche de jardin, pourtant révélatrice d'une diversité jusqu'alors anonyme mais indispensable à la survie du biosystème planétaire, parvient-elle difficilement à convaincre ? Le jardin du Tiers paysage de Saint Nazaire marque des réactions mitigées, mais peut-être cela est-il dû à la corrélation entre sa dénomination, les représentations qu'elle induit et son expérience vécue. Les réactions du public ainsi que celles même des élèves ayant participé au projet sont révélatrices d'un décalage entre une notion de jardin communément admise et celle proposée par le jardin du toit de la base sous-marine. Le jardin des Étiquettes pose le plus de complications quant à sa compréhension en tant que jardin. La journée de relevé des nouvelles plantes est propice aux échanges de point de vue concernant cette appellation<sup>88</sup>. On se retrouve face à deux discours discordants. Le premier n'admet pas cet espace en tant que jardin mais en tant qu'expérience : « Ça c'est pas un jardin, un jardin on est sensé pouvoir se poser avec quelque chose

à regarder, là il n'y a rien [...]. Un jardin il faut pouvoir l'apprécier, ça [cf le jardin des Étiquettes], ça a une dimension expérimentale ». Le deuxième marque une certaine retenue quant aux différentes formes que peut prendre un jardin : « Ce n'est pas exactement les mêmes jardins, mais ça reste un jardin. À l'origine un jardin c'est un endroit clos, donc ici c'est clos donc c'est un jardin ». Si une interprétation ne prévaut pas sur une autre, c'est la définition même du jardin qui est remise en question.

Donner une définition au jardin serait vain car il en existe des multitudes. Si son origine remonte au mot germanique « Garten » qui signifie « enclos », le jardin veut également dire « un paradis », évoquant des jardins murés, secrets ou mythiques. On y protège ce qu'il y a de plus important, la vie (point d'eau...), la nourriture... Dans pratiquement toutes les cultures et religions, le jardin représente un espace sacré, « la part de notre espace de vie livré à l'inconscient<sup>89</sup> ». Outre leur qualité d'enclos, le jardin marque un espace à l'écart de la vie ordinaire, comme un support à la rêverie ou à la contemplation<sup>90</sup>. Introduire

▼ Fig.19 / Mozaïque non exhaustive de représentations de jardins dans le monde à côté du jardin de Saint Nazaire : 1 Jardin du Tiers paysage (France) / 2 Jardin de Keukenhof (Pays Bas) / 3 Jardin de l'Orangerie à Versailles (France) / 4 Jardin de Métis (Québec) / 5 Jardin Majorelle (Maroc) / 6 Jardin Taj Mahal (Inde) / 7 Jardin zen du temple Ryoan ji (Japon) / 8 Jardins de l'Alhambra (Andalousie) / 9 Jardins de Suzhou (Chine) / 10 Jardins du château de Peterhof (Russie) / 11 Jardins du sanctuaire baha'i (Israël) / 12 Kew Gardens (Royaume Uni) / 13 Villa d'Este à Tivoli (Italie) / 14 Jardin botanique Kirstenbosch (Afrique du Sud) / 15 Las Pozas de Xilitla (Mexique) / 16 Estufa fria (Portugal) (sources : diverses)



<sup>88</sup> Echange entre les élèves du lycée Jules Rieffel, extrait du film "Le jardin en mouvement, Gilles Clément", op. Cit.

<sup>89</sup> Manifeste du Tiers paysage, p.55, op. Cit.

<sup>90</sup> Ami RONNBERG (éditeur en chef), Le livre des symboles, réflexions sur des images archétypales, Taschen, 2011, Köln, p.146

cette notion, c'est amener tout son univers de représentations avec elle (fig 19).

Les notions de « jardin » mais aussi de « paysage » sont dans cette dénomination mises au premier plan. Le jardin appartient à un paysage, il peut en être une représentation construite. Le paysage peut être défini ainsi : « environnement culturellement construit à l'intersection des dynamiques biophysiques et des représentations sociales (croyances, politique, esthétique, technologies...)»<sup>91</sup>. Son appréhension se fait à un instant T avec les outils à disposition. C'est pourquoi le paysage est également une notion à manipuler avec prudence car elle est une construction socioculturelle qui englobe de nombreuses projections et représentations. Il est aussi subjectif de par le ressenti de chacun.

Le jardin du Tiers paysage entraîne une multitude d'images mais il soulève également le sujet de la relation de l'homme avec son environnement. En plaçant l'homme « en position d'équivalence biologique avec les autres êtres de nature, c'est à dire en position d'égalité quant à

la dépendance face à l'écosystème planétaire<sup>92</sup> », le Tiers paysage remet en question la place de l'homme dans le monde, non plus comme en étant au centre. « Le mot environnement serait d'après Cooper et Carling (1999) lié à une métaphore qui suggère l'absence d'autonomie (par rapport au mot environné)<sup>93</sup> ». Cette relation de l'humanité avec son milieu naturel renvoie l'homme à toutes ses actions et aux conséquences produites sur l'écosystème qu'il occupe. Si nous ne développerons pas plus cette inter relation très complexe, nous pourrions en retenir que la notion de Tiers paysage marque une remise en question de l'art des jardins en mettant l'homme à l'écart de son organisation, en le reléguant de maître à simple observateur. Il n'est plus le garant de son image mais agit inconsciemment sur sa potentielle richesse à travers ses agissements touchant à son environnement biologique.

## b) Une appréhension sensible de la notion de jardin

Gilles Clément vient s'inscrire dans un mouvement de pensée paysagère prenant plus en compte la notion de la diversité que celle de l'esthétisme. Les jardins se forment seuls et les plantes se développent à leur gré. Si la recherche de la beauté n'est pas l'élément générateur de paysage, la nature n'en est cependant pas dénuée. Encore une fois, la notion de beauté reste très subjective. Certains promeneurs, aguerris ou non de la notion de Tiers paysage, trouvent une certaine harmonie au jardin de Saint Nazaire. Les convaincus le font connaître à travers des représentations visuelles (photos, vidéos...) et leurs propres moyens de diffusion (blogs<sup>94</sup>...). On remarquera que le jardin des Orpins y est généralement plus représenté que le reste du triptyque. C'est sans doute la partie la plus riche visuellement et qui offre le plus de couleurs au toit bétonné. Le jardin des Étiquettes renferme également une certaine forme de beauté à qui sait regarder. Philippe Ferard, un botaniste, y voit des plantes qui l'émerveille : « Quand on voit une petite fleur comme ça, ça paraît anodin, mais

quand on se penche sur elle pour l'observer, on voit que c'est un miracle de forme, de couleur et d'harmonie<sup>95</sup> ». Le paysage qui se dégage de ces jardins invite le promeneur à la réflexion autant qu'à la contemplation.

Le thème de la nature qui reprend ses droits sur les friches laissés par l'homme est également générateur d'une grande rêverie. On y retrouve quelque chose du romantisme de la ruine, rescapée du temps qui passe, conquise peu à peu par la végétation. Aujourd'hui, ce songe se retrouve à travers une idée de reconquête de la nature sur l'urbain. La nature en ville est au centre de nombreux projets qui ont fait l'objet d'une exposition « Ville fertile : vers une nature urbaine » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (fig 20). Cet événement met en avant des éléments de réponse à une ville des Trente Glorieuse révolue et dont son avenir se développera autour du paysage et de son architecte, le paysagiste.

*« Ce que nous voulons [...] affirmer, c'est l'existence d'une nouvelle approche de l'urbanisme : un courant qui remet au cœur de la réflexion sur la*

<sup>91</sup> Séminaire "Infrastructure & paysage, des systèmes de parcs à l'écologie du paysage et de la confrontation à la fusion" dirigé par Georges Farhat, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, 21 mai 2014

<sup>92</sup> Gilles CLEMENT, "Jardin, paysage et génie naturel", leçon inaugurale prononcée le 1er décembre 2011, au collège de France

<sup>93</sup> Gucy Gabriel ARSENE, Article "La relation homme nature. L'émergence de l'éthique de l'environnement", www.agrocampus.rennes.fr

<sup>94</sup> Exemple d'un article de blog sur le jardin du Tiers paysage par un passionné du jardin : <http://monjardinenville.eklablog.com/le-tiers-paysage-base-sous-marine-de-saint-nazaire-a62565291>

<sup>95</sup> Philippe Ferard, botaniste, extrait du film « Le jardin en mouvement, Gilles Clément », op. Cit.



# La VILLE fertile

**VERS UNE NATURE URBAINE**  
**EXPOSITION / 23 MARS - 24 JUILLET 11**

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE - PALAIS DE CHAILLOT  
1 PLACE DU TROCADÉRO, PARIS 16<sup>e</sup> - MÉTRO TROCADÉRO  
WWW.CITECHAILLOT.FR

Concepteur : Guillaume Lefebvre © C.A.P. 2011

◀ **Fig.20** / L'affiche de l'exposition "La ville fertile" met en scène un aventurier des temps modernes aux portes d'une jungle luxuriante donnant sur la ville : l'image fantastique nous renvoie à l'utopie d'une cohabitation parfaite entre l'urbain et la nature (source : couverture du dossier de presse de l'exposition)

*ville contemporaine l'articulation entre le construit et le milieu naturel et vivant<sup>96</sup> ».*

A travers les projets présentés se profile un début de réponse à cet imaginaire collectif qu'est le retour de la nature en ville. Dans la séquence 1 de l'exposition nommée « L'objet du désir », ces paysages hybrides viennent s'organiser selon différents territoires naturels propices aux « promesses et à l'espoir » : la jungle, les forêts, les prairies, les friches, les rives et les rivages. Le Jardin du Tiers paysage de Saint Nazaire est présenté dans le chapitre consacré aux friches.

*« La friche est sauvage. C'est un territoire libre et rebelle, un refuge nostalgique dans une société de plus en plus sécurisée. La prise de conscience de son potentiel écologique transforme l'abandon du délaissé en réserve d'espoir pour l'avenir<sup>97</sup> ».*

Il y est mis en relation avec trois autres projets : l'emblématique réhabilitation de la High Line en promenade à New York (2009-2011), la restructuration des Docks du Havre en parc (2002-2009) et le Greening of Detroit aux Etats Unis, un projet

associatif qui vise à reverdir une ville en pleine déchéance urbaine (depuis 1989). L'engouement pour ce retour de la nature en ville semble récent, notamment en ce qui concerne la réappropriation des friches délaissées par l'homme. S'il s'agit parfois de mise en scène des imperfections et des incertitudes de la nature, certains projets mettent en avant le rôle essentiel du retour de la biodiversité en milieu urbain. A la manière des représentations apocalyptiques, mais parfois criantes de vérité, d'un futur sans aucune ressource pour maintenir la vie sur terre, ces projets mettent en avant des possibles alternatives, autant rêveuses que concrètes.

<sup>96</sup> Dossier de presse de l'exposition « Ville fertile : vers une nature urbaine » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, du 23 mars au 24 juillet 2011

<sup>97</sup> Ibid

---

## CONCLUSION

---

Le jardin de Saint Nazaire a été, tout le long de ce mémoire, le sujet d'étude concret d'une approche textuelle du Tiers paysage. Les questions posées relevaient aussi bien de sa potentielle richesse biologique, que de son implantation en terrain dit « délaissé » ou encore de son ambition de faire évoluer les conceptions sociales concernant ces espaces de diversité.

Au terme de cette étude, les difficultés induites sur la mise en pratique du concept du Tiers paysage se révèlent manifestes. Le premier décalage implique une question de fond : comment vient on créer un paysage qui a pour principe de se développer seul et loin de l'action humaine ? Car tels sont les attributs du Tiers paysage. On assiste ici à une intervention et mise en œuvre artificielle sur ce qui est sensé se trouver naturellement présent sur le terrain. Nous ne nous retrouvons plus face au principe du « faire avec et pas contre », mais plutôt face à la question de faire sans. Comment mettre en place la non action ? Le choix du terrain du toit de la base sous marine est riche de sens car empreint d'un délaissement, élément facteur de diversité. Avant la mise en œuvre

de Gilles Clément, les végétaux avaient déjà pris possession des lieux. Au lieu de réutiliser la matière en place, comme l'indique le principe même du Tiers paysage, on a préféré y installer de nouvelles plantes. Outre leur installation matérielle, le triptyque paysager répond d'une gestion technique par le jardinier. Si le bois des Trembles et le jardin des Orpins sont plus ou moins entretenus pas l'homme, seul le jardin des Étiquettes, qui ne reçoit aucun entretien, semble avoir un lien avec le Tiers paysage comme indiqué dans le manifeste de Gilles Clément. La diversité s'y installe avec peu d'entrain, préférant le substrat du jardin des Orpins ou les failles du béton.

Si c'est à travers un événement artistique que le jardin de Saint Nazaire voit le jour, il va peu à peu s'entourer de problématiques culturelles notamment liées à son implantation sur le toit de la base sous marine. Son implication dans l'histoire de la seconde guerre mondiale a rendu ce lieu difficilement ré appropriable, et l'implantation du jardin de Gilles Clément n'a pas fait l'unanimité. Ce bâtiment aujourd'hui patrimonial fait polémique en lui même, son intégration urbanistique au centre

ville n'est pas aussi probant qu'es conté, bien que sa prise de possession commence à porter ses fruits. A travers le jardin et les installations dans les alvéoles, la base sous marine retrouve une utilité, même si ces interventions vont à l'encontre d'un certain devoir de mémoire. C'est finalement le coût élevé de mise en œuvre du jardin qui en a fait une cible à l'opposition politique. On y retrouve une idée d'investissement sensé retomber dans l'économie de la ville, principe qui va à l'encontre de la valeur non marchande du Tiers paysage.

La communication sur un tel projet semble alors essentielle à sa juste interprétation. Les promeneurs n'ont cependant pas accès aux outils nécessaires à sa bonne compréhension : les panneaux explicatifs sont quasiment invisibles, tout comme le jardin en lui même. Seuls les curieux et les initiés au concept peuvent apprécier l'intervention. Le reste des usagers restent perplexes face à ce qu'ils voient, jusqu'à ce qu'on leur explique le principe du Tiers paysage. Le concept intrigue car il remet totalement en question l'art des jardins, privilégiant la diversité à l'esthétisme. C'est par le travail paysager induit par les villes, à travers

les systèmes de trames vertes et bleues, que la valorisation de la biodiversité détient le plus de pouvoir. La politique de Saint Nazaire ainsi que la formation de ses jardiniers vont de plus en plus dans ce sens, intégrant par la même occasion les principes du Tiers paysage. Cette volonté de ramener la nature en ville est forte d'influence car porteuse d'une fascination collective. Ces projets, séduisants dans leur entreprise et terrains de l'imaginaire, deviennent peu à peu communément admis.

Le jardin de Saint Nazaire ne porte pas toutes les conditions nécessaires à son appellation. Si celle ci est abusive, elle détient cependant le pouvoir d'interpeller. Gilles Clément le présente comme un « jardin manifeste », une expérience menée sur un lieu fort et accessible à tous. Le Tiers paysage y est mis en scène de manière à mettre en avant des principes paysager sur l'importance de la biodiversité. L'image forte de la base sous marine reste un moyen puissant de communication du projet. On y instruit une pensée, on y fait passer des idées encore peu connues.

L'intérêt d'une telle démarche reste de faire évoluer les représentations communément admises sur le paysage, arriver avec une vision du jardin et repartir avec un nouveau regard sur le paysage non géré. Le jardin du Tiers paysage remet en question un modèle et nous fera peut être regarder le monde qui nous entoure autrement.

---

## Ouvrages

Gilles Clément, Manifeste du tiers paysage, Su jet/Objet, 2007, Paris (1ère version du Manifeste peu utilisé pour cette étude)

Gilles Clément, Manifeste du tiers paysage, sens&tonka, 2014, Clamecy (version utilisée pour cette étude)

Gilles Clément dans "Belvédère, point de vue sur le paysage", Gilles Clément, Editions tarabuste, Saint Benoit du Sault, avril 2013

Ami RONNBERG (éditeur en chef), Le livre des symboles, réflexions sur des images archétypales, Taschen, 2011, Köln, p.146

---

## Sites internet

[www.gillesclement.com](http://www.gillesclement.com), chapitre sur le *Jardin en mouvement, le jardin planétaire et le tiers paysage*

[www.coloco.org](http://www.coloco.org)

[www.mairie-saintnazaire.fr/](http://www.mairie-saintnazaire.fr/)  
+ [www.saint-nazaire-tourisme.com/](http://www.saint-nazaire-tourisme.com/)

[www.estuaire.info/fr/](http://www.estuaire.info/fr/)

---

## Articles

"Saint Nazaire. Sur la base sous marine, seules les feuilles vont trembler", entretien avec Miguel Georgieff, Eric Burie, Paysage actualités, juin 2009, p.32-33

"Gilles Clément plante ses jardins sur le toit de la base", Jean Delavaud, article de Ouest France, février 2009

"Patrimonialiser les bases de sous marins et le Mur de l'Atlantique", Claude Prelorenzo, In Situ Revue des Patrimoines, 2011

"Bunker Culturel : la régénération du patrimoine militaire urbain à Saint Nazaire", Renzo Lecardano et Zeila Tesorière, In Situ Revue des Patrimoines, 2011

"Ville Port, projet mal engagé et à jamais inachevé", site internet du Label Gauche nazairien, juin 2014

"La municipalité est candidate pour obtenir le label de Ville d'art et d'histoire, attribué par le ministre de la Culture", Site du Label Gauche Nazairien, octobre 2014

"Estuaire 2009, Jean Blaise persiste et signe", entretien avec Jean Blaise, propos recueillis par Yves Aumont, publié dans Ouest France, mars 2009

Gucy Gabriel ARSENE, Article "La relation homme nature. L'émergence de l'éthique de l'environnement", [www.agrocampus-rennes.fr](http://www.agrocampus-rennes.fr)

## Conférences

Gilles Clément, Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011 sur le thème « Jardins, paysage et génie naturel », site du collège de France

Gilles Clément et le collectif Coloco, "Faire et (re) faire cultiver ensemble l'espace public", Conférence Pavillon de l'Arsenal, page dailymotion du Pavillon de l'Arsenal, juin 2012

Gilles Clément, "Le paysage à travers les disciplines" à l'école du Paysage de Versailles, le 21 novembre 2014

Georges Farhat "Infrastructure & paysage, des systèmes de parcs à l'écologie du paysage et de la confrontation à la fusion", Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, 21 mai 2014

## Films, vidéos

Entretien filmé de Gilles Clément présenté lors de l'exposition "La ville fertile", Cité de Chaillot, mars à juillet 2011

Vidéo de présentation du travail des étudiants au lycée Jules Rieffel, @cryptsylvestreaudiovisuel, lien depuis le site de Jules Rieffel, juillet 2006 (visionnée en décembre 2014)

"Le jardin en mouvement, Gilles Clément", film de Olivier Compte, a.p.r.e.s. Productions, 2013

## Autres

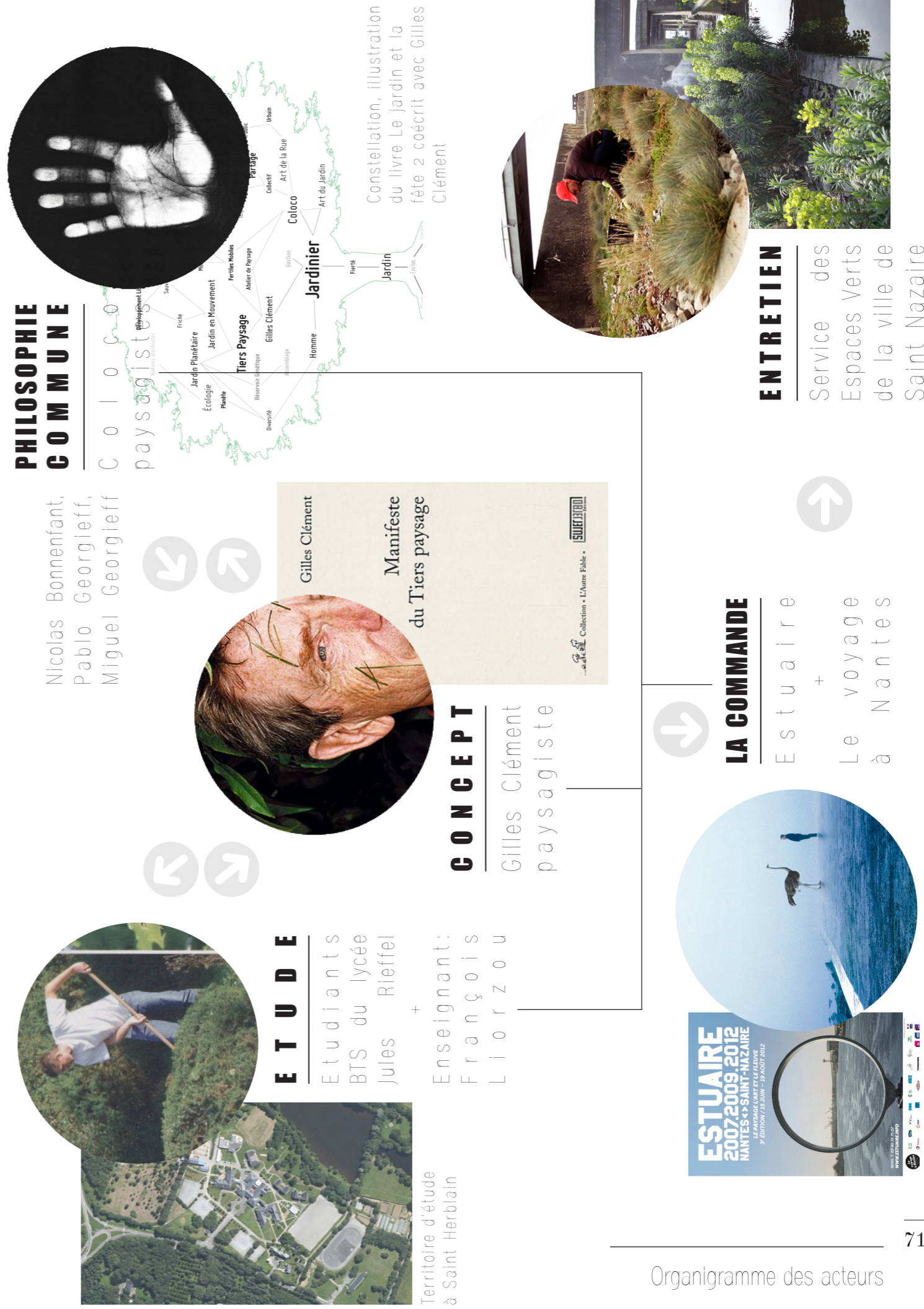
Dossier sur l'évolution du PLU "Trame verte et bleue", Projet approuvé par le Conseil Municipal en sa séance du 18 décembre 2009

Définition de la Trame vert et bleue sur le site du gouvernement : [www.developpement-durable.gouv.fr/La-Trame-verte-et-bleue.1034.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-Trame-verte-et-bleue.1034.html)

Guide pratique "Estuaire 2012", prospectus d'informations par Le voyage à Nantes

Isabelle GABORIEAU et Christian PELTIER, Fiche action Gestion différenciée et "Jardin en mouvement" établissement J. Rieffel à Saint Herblain, Démarche Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation Lycées agricoles publics picards et autres expériences, Educagri éditions, février 2011, annexe 5a

"Guide vert de la gestion raisonnée des espaces verts", Agenda 21 de la région Pays de la Loire





## PROFIL

- +Enseignant au lycée Jules Rieffel à Saint Herblain (44)
- +Enseignement : Jardin en mouvement 4 jardins pour un développement durable (depuis 2003)
- +Participation, avec ses élèves, à la mise en oeuvre du Jardin des Orpins et du Jardin des Etiquettes

## DE LA PRATIQUE DU PAYSAGE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU VEGETAL

La discussion commence par une remise en situation du Jardin en mouvement, à travers la pratique enseignée au lycée Jules Rieffel.

- “D’abord une pratique plutôt qu’un concept”
- “Travailler le plus possible avec les énergies en place : se servir de l’énergie déjà présente”

- “Coûter peu en matière de temps et d’argent”
- “Comprendre le milieu pour faire évoluer le paysage : guider”
- “Limiter au maximum les apports extérieurs”
- “Accompagnement de l’évolution naturelle des écosystèmes en vue de la réalisation d’un jardin écologique”

La logique de cette pratique serait d’avoir un impact sur la gestion de l’aménagement paysager en général.

- “Inviter les décideurs et concepteurs à ne pas intervenir sur certaines portions d’aménagement”

Cet enseignement, initié en 2003 par trois enseignants du lycée Jules Rieffel (Bruno Corneille, François Liorzou et Sophie Massart), va se développer à travers des interventions fréquentes de Gilles Clément. Les enseignants le connaissent pour son enseignement de la pratique du jardinage et de son approche du jardin en mouvement. Ils lui ont donc demandé de venir expérimenter cette pratique avec leurs élèves.

Les réactions de Gilles Clément à cette invitation :

- “Trouve ça super”
- “Lieu [du lycée] au fort potentiel”
- “Enfin son combat mené”
- “Transmission du flambeau, lutte politique”

Même objectif, même combat, le travail mené par le lycée Jules Rieffel semble diffuser son approche à travers un apprentissage pratique.

La réalisation du Jardin du Tiers paysage sur le toit de la base sous marine de Saint Nazaire est fortement marquée par cet enseignement du Jardin en mouvement. Si Gilles Clément a bien été sollicité pour une “oeuvre d’art”, il ne va pas moins inviter les élèves du Lycée Jules Rieffel à participer à sa mise en place.

- “Workshop pour la mise en place du jardin des orpins et du jardin du Tiers-paysage [cf le jardin des étiquettes]”

Le lien entre le travail des élèves du Lycée Jules Rieffel et celui du jardin de Saint Nazaire est donc signifié par une démarche commune. Cependant, le passage de l’étude et d’un travail sur un domaine

végétal déjà en place à l’intervention paysagère en terrain vierge de végétaux semble toujours aussi confus. Peut-on parler de mise en oeuvre artificielle ? Le tiers paysage accueille-t-il un écosystème juste parcequ’on y a créé les conditions adéquates ?

François Liorzou parle alors de “friche” et d’un “jardin créé de toute pièce”. La discussion s’oriente alors uniquement sur le jardin des étiquettes, le seul réel objet ayant un lien avec le Tiers Paysage et le Jardin en mouvement.

- “Suivi du jardin des étiquettes en automne et au printemps”
- “Juste du relevé phytosociologique”
- “Friche qui évolue”
- “La logique de dynamique végétale est la même [cf que le jardin en mouvement]”

Car rien n’a été planté dans le jardin des étiquettes, tout comme dans le jardin en mouvement du Lycée Jules Rieffel. Cette fosse remplie de substrat n’attend plus que de recevoir graines et autres germes arrivés par la force du vent, des oiseaux ou des pas.



## ENTRETIEN PHILIPPE CAVELLEC

Rencontre le 17/09/14, durée 1h30

Dans la réalité de l'évolution de cette fosse, François Liorzou reste mitigé.

**“La force spontanée dans ce milieu hyper agressif et sec [cf la position en bord de mer soumise à de violentes intempéries] n'est pas suffisante. Il n'y a pas grand chose qui arrive.”**

**“On passe sur une autre logique : celle du pur relevé phytosociologique”**

**“Pédagogie intéressante sur le jardin des étiquettes”**

Ce jardin du Tiers Paysage n'a donc pas pour vocation d'agrémenter mais plutôt de révéler et d'enseigner. Quand à la question **“A qui ce jardin est-il adressé ?”**, la réponse ne se fait pas attendre : le grand public ne semble pas être la cible idéale.

**“Je ne crois pas qu'ils comprennent”**

**“Panneaux qui permettent de lire”**

**“Lecture pas si facile”**

**“Problème des étiquettes : pas beau à voir”**

**“Interpelle”**

**“Pour les initiés, les gens qui aiment la nature”**

Le rapprochement avec la notion d'art se retrouve

alors, à un moment où l'on ne s'y attendait pas.

**“C'est comme si une personne qui n'est pas initiée à l'art se retrouve dans une galerie et n'arrive pas à apprécier ce qu'il s'y passe.”**

Quant au ressenti de Gilles Clément, celui-ci semble **“satisfait du résultat”**. Il reste cependant hasardeux de parler de **“résultat”** car le jardin n'est pas une oeuvre finie.

**“Le temps qui fait son travail”**

**“Laisser faire”**

**“Rien de défini sur le long terme”**

La question de l'entretien a donc toute son importance dans une logique de non gestion (pour le jardin des étiquettes) et de diversité induite par l'idée du jardin du Tiers paysage.

”

### PROFIL

+Responsable espaces verts du secteur ouest et du toit de la base sous marine de la ville de St Nazaire

+Formation de jardinier et culture personnelle avancée sur la connaissance des plantes

+Centre horticole de Saint Nazaire

### DE L'INTERVENTION DU JARDINIER

Nous avons rendez vous au centre horticole de la ville de Saint Nazaire. Le bâtiment des bureaux est entouré de serres pleines de jeunes pousses. Nous discutons quelques minutes sur le principe du Tiers paysage et sur les plantes arrivées naturellement sur la ville puis nous décidons d'aller directement sur le toit de la base sous marine pour observer les plantes dans leur milieu.

Le premier constat, révélateur de cet entretien, est qu'il existait une sorte d'incompréhension du terme de Tiers paysage.

**« On a un espace laissé libre et on attend de voir ce qu'il se passe »**

Si dans la théorie il s'agit bien d'un biosystème spontané qui s'installe dans les friches et les délaissés, Philippe Cavellec ne semble pas convaincu de l'utilisation de ce terme par Gilles Clément pour le jardin du toit de la base sous marine.

**« Vends son truc »**

**« Pas totalement la vérité »**

**« Un Tiers-Paysage accéléré »**

En effet, si le jardin est appelé ainsi, il ne répond pas à cette définition sur ses trois niveaux d'intervention.

**« Tout ce qu'il y a là-haut a été planté »**

Dans son action sur le toit de la base, Philippe Cavellec ne répond que de la gestion du jardin des Orpins. C'est donc de cette partie du jardin dont il est question dans ce début d'entretien. La mise en place et l'entretien de cette intervention ne répond donc pas aux critères du Tiers Paysage. Les plantes ont été amenées et plantées, les jardiniers viennent désherber et il y a même un arrosage automatique.

**« Le jardinier accélère les choses, mais ce n'est pas très dérangeant »**



---

Ce qui est appelé entretien est en réalité une action discrète et éparse, réalisé trois à quatre fois par an. Une équipe municipale des espaces verts s'occupe du jardin et aucune entreprise privée n'intervient.

Un premier désaccord est apparu sur la question de l'arrosage automatique.

**« Une action pas claire et cachée »**

**« Le service des espaces verts n'était pas d'accord au départ »**

Le choix des plantes de départ du jardin des Orpins constituait un mélange de plantes pour sol sec et de plantes pour sol humide. Un arrosage devenait donc nécessaire pour ne **« pas faire mourir le jardin de Gilles Clément »**. Son utilisation reste cependant rare et l'arrosage automatique n'est actionné qu'une heure, deux fois par semaine pendant les grandes chaleurs (juillet/août).

**« On a pensé après à faire un jardin sec, on aurait pu prendre comme exemple les toitures végétales »**

S'occuper de ce jardin nécessite une connaissance approfondie des plantes, de leur caractéristiques et de leur mode de fonctionnement, et c'est donc Philippe Cavellec qui en a la responsabilité. C'est lui qui a suivi l'évolution paysagère du jardin des Orpins. Mais son regard ne s'arrête pas entre les

alvéoles et c'est également sur les murs et dans les failles du béton qu'il observe les nouveaux arrivés.

**« Le jardin du Tiers paysage n'est pas là où on le croit »**

Le jardin des Orpins est aujourd'hui constitué de plantes d'origines diverses : celles de départ amenées par l'équipe de Gilles Clément, celles plantées au fil du temps par l'équipe des espaces verts de la ville et celles arrivées seules par le vent, les oiseaux ou les semelles. Ici, le rôle principal du jardinier est de contrôler l'évolution des plantes pour éviter des problèmes d'invasion par certaines espèces.

**« Plus la plante est dans un milieu sec, plus elle va se reproduire »**

**« Au départ, il fallait désherber, ce qui impliquait de sélectionner des plantes »**

L'équipe des espaces verts s'occupe du choix des plantes à garder ou à éradiquer.

**« La plante au bon endroit »**

L'introduction de nouvelles plantes se fait elle en accord avec Gilles Clément. Celui-ci prend régulièrement des nouvelles du jardin.

Les plantes spontanées pousseraient elles plus rapidement dans le jardin des Orpins que dans le jardin des étiquettes. Si l'équipe des espaces verts n'inter

vient pas sur cette partie du toit, Philippe Cavellec n'en pense pas moins sur l'origine des plantes.

**« Soit disant viennent du vent »**

**« Certaines plantes viennent directement de la terre [importée qui sert de substrat de base] »**

Le toit de la base sous marine forme un tout qui, dans des espaces voulus ou non, accueille des plantes et des gens venus les observer. Le moment de l'entretien par l'équipe de la ville est propice aux questionnements des usagers qui s'intéressent à ce qui y pousse.

**« On aimerait mettre en place un système de panneaux illustrés donnant des explications sur les plantes présentes sur le site »**

Car si les promeneurs semblent avoir de l'intérêt pour un jardin **« spectaculaire au printemps »** par ses couleurs et sa présence végétale, le jardin gris du reste de l'année semble oublié et perdu visuellement entre les murs bétonnés de la base.

”



## ENTRETIEN OLIVIER LE PESQUER

Appel téléphonique le 8/09/14, durée 40mn

### PROFIL

- +Gestion des espaces naturels à Saint Nazaire
- +Technicien rattaché à l'ingénieur
- +Responsable de la communication au sein du service et avec le public
- +Centre horticole de Saint Nazaire

### DE LA GESTION DES ESPACES VERTS A SAINT-NAZAIRE

Interne au service des espaces verts de la ville de Saint Nazaire, Mr Le Pesquer débute cette discussion en me parlant de son intervention sur les jardins d'Océanis [cf jardin thématique sur les plantes méditerranéenne à Saint Nazaire]. L'entretien évolue peu à peu sur les questions de gestion et de valorisation de la biodiversité sur l'ensemble de la commune.

Le terme de **“gestion différenciée”** apparaît alors sur une question d'intendance des jardins de la ville.

**“Terme qualitatif”**

**“Code qualité pour les communes”**

**“Induit des interventions et un entretien différents”**

Pour m'aider à mieux comprendre, il me donne le jardin des plantes de Saint Nazaire comme un exemple de code 1 de la gestion différenciée : les pelouses sont tondues régulièrement, les plantes font l'objet d'un arrosage automatique... Les actions humaines sont bien marquées. Les espaces dits *“naturels”* sont eux classés dans le code 4 5 : les interventions y sont légères, les espaces sont libres d'évoluer à leur guise.

La volonté de la ville de Saint Nazaire serait, à terme, de valoriser la biodiversité déjà présente à travers notamment une démarche de communication en pleine évolution. D'abord en interne, vers les jardiniers de formation horticole qui sont initiés à des techniques alternatives de jardinage. Ensuite, vers le public à plus grande échelle.

**“Etablir un plan de communication”**

**“Actions sur le terrain : animations avec les écoles, partenariats avec des associations, démarche participative des habitants, affichage sur les différentes interventions paysagères (pourquoi on a fauché une partie du terrain ici...).”**

Les enjeux de cette nouvelle gestion s'adaptent aux moyens humains et physiques ainsi qu'aux volontés des élus.

C'est dans cette démarche politique que le service des espaces verts de Saint Nazaire évolue depuis 5 à 6 ans.

**“Des élus qui ont envie, qui sont motivés”**  
**“Evolution de la prise en compte des espaces naturels par la rebaptisation du service en “espaces verts et espaces naturels”. ”**

Ces espaces naturels, autrefois considérés comme des **“délaissés”**, sont aujourd'hui **“valorisés”**. On retrouve une planification d'une trame bleue et verte, ainsi qu'une démarche de protection de ce qui existe en matière de paysage végétal. Mais selon Mr Le Pesquer, ce changement de démarche ne correspond pas forcément à une nouvelle équipe politique, mais surtout à une évolution globale du métier de jardinier et d'un **“effet de mode”** à travers des techniques dites **“alternatives”**.

Des actions prennent donc forme sur le terrain. En exemple, un partenariat du service des espaces verts et naturels avec une association d'écologues

**“Se faire aider”**

**“Recensement des plantes qui existent”**

**“Comment aider à faire évoluer ce qui est déjà là”**

L'idée est de tendre vers toujours plus de biodiversité. Ce partenariat va permettre de mieux connaître le patrimoine végétal pour ensuite mieux appréhender son évolution et sa gestion.

Mieux comprendre pour mieux entretenir, là est tout l'enjeu paysager à Saint Nazaire. La question épineuse du **“naturel”** reste cependant un sujet délicat.

**“Qu'est-ce qu'un espace naturel ? On pourrait presque aller jusqu'à dire qu'il n'y a plus d'espaces naturels à Saint-Nazaire”**

C'est pourquoi on parle plus généralement d'espaces **“semi-naturels”**, là où **“la pression humaine n'est pas trop forte”**. On différencie alors le terme d'entretien (nettoyage simple, sécurisation du lieu...) à celui de gestion (idée de faire évoluer selon une volonté préalablement établie). L'intervention humaine y est plus ou moins forte et répond à une intention d'évolution plus ou moins libre.

Si la ville de Saint Nazaire veut mettre en avant la biodiversité, c'est par différents niveaux d'interventions qu'elle y parviendra, en privilégiant des techniques de jardinage alternatives et en accompagnant les plantes dans leur évolution *“naturelle”*.





## QUESTIONNAIRE USAGERS

Propos recueillis le mardi 16/09/14, entre 16h et 17h30

### PROFILS

- +Lycéens venus se promener après les cours
- +Groupes de retraités qui viennent faire visiter des amis
- +Ouvriers des chantiers navals venus se poser
- +Couples (30n et 60n) découvrant la région

### DE LA REACTION DU PUBLIC

Le temps est plutôt couvert mais laisse passer quelques rayons de soleil à travers des nuages éparses. Nous sommes un mardi après midi de septembre, aux alentours de 16h. Il fait plutôt doux et les promeneurs commencent à arriver.

Mon assistante Margot\* et moi-même attendons patiemment à la fin du parcours des trois jardins pour récolter des avis sur l'ensemble du jardin du Tiers Paysage. Au bout d'une dizaine de minutes, personne ne nous avait encore rejoints à côté du Jardin des étiquettes. Les usagers étaient bien présents mais pas du côté de notre emplacement : tous observaient le bassin depuis la promenade le long du toit de la base.

Arrivées à leur hauteur, nous avons pu les questionner sur leurs impressions concernant le jardin de Gilles Clément.

Le constat fut très rapide : ces personnes n'étaient pas là pour le jardin mais plutôt pour la base sous marine et la vue qu'elle pouvait offrir. Si certains venaient sur le toit uniquement pour se poser au calme, les autres venaient découvrir ou faire découvrir un lieu chargé d'histoire.

Nous leur faisons faire un demi tour sur eux même pour observer à distance les différentes parties du jardin. La moitié des promeneurs n'y avait même pas prêté attention.

- “Pas très visible”
- “On voit les arbres de loin mais on ne sait pas comment y accéder”
- “On n'a pas trouvé l'entrée”
- “Pas accessible pour moi” (un homme en fauteuil roulant)

En effet, si les parties végétales ne sont pas très présentes visuellement, lorsqu'on les remarque il devient presque compliqué d'y accéder depuis la passerelle du côté bassin, où se trouve la plupart des visiteurs.

Si les réactions peuvent être faussées par une moindre prestance végétale en cette période de l'année (mi septembre), la question de l'accès peut se poser n'importe quand. La prise de hauteur sur les points de vues le long du bassin n'aide pas à la prise de conscience du jardin car les murs bloquent la vue sur les plantes. Il faut s'aventurer dès le départ dans une faille d'un mur proche de l'entrée ou déambuler sur la passerelle haute qui surplombe les alvéoles plantées.

A la question de leur ressenti à la vue ou à l'expérience du jardin des Orpins, les réponses sont mitigées :

- “Moins nu que du béton seul”
- “C'est plutôt intéressant, ça fait évoluer l'histoire, comme si on gommait un peu une verrue, une partie difficile de l'histoire”

Quant au jardin des étiquettes, les réactions sont plus hostiles :

- “C'est pas...”
- “Friche”
- “Fouillis”
- “Terrain vague abandonné”
- “Pas entretenu”

Ces réponses ont une valeur de première impression. La discussion autour de la démarche du Tiers Paysage vient ensuite. La plupart des promeneurs ne connaissait pas le principe mis en place par Gilles Clément (les panneaux explicatifs n'étant également pas visibles). Après une brève explication, les avis évoluent légèrement :

- “Sachant que c'est naturel, ça change tout”
- “C'est une bonne idée”
- “Le fait de végétaliser rend l'endroit plus attractif”
- “Il faudrait dire pourquoi ça a été fait”

L'incompréhension, ou la non prise de conscience de l'enjeu réel, rend ce jardin étrange et abrupt. A qui connaît le principe du Tiers Paysage, la promenade végétale se montre intéressante, aux autres, la ballade ne fait pas sens.

”

\* Margot SIMON a également aidé à recueillir les propos des usagers



## PROFILS

+Concepteur du jardin du Tiers paysage

---

## COMMUNICATION ET RECEPTION DU TIERS PAYSAGE A SAINT-NAZAIRE

---

### Mail 1 : Questions à Gilles Clément

Bonjour,

Suite à une brève discussion à la fin de votre intervention à l'école du paysage de Versailles fin novembre (conférences sur le thème du "Paysage à travers les disciplines"), je souhaitais prendre contact avec vous pour discuter de la question du Tiers paysage et de sa communication avec le public. Mon territoire d'étude est celui du jardin du Tiers paysage de Saint Nazaire.

La question que je me pose concerne l'implication des habitants et des personnes qui fréquentent ce jardin. Si la municipalité semblait être en accord avec votre discours en 2008, je n'ai rien trouvé concernant une éventuelle communication du

projet avec le public. L'invitation à faire évoluer le modèle culturel occidental du jardin est une volonté bien présente dans la pensée du Tiers paysage : il est un lieu précieux porteur du futur biologique. Pourtant le message sur la biodiversité spontanée, sur le délaissé comme territoire à préserver, ne semble pas d'une grande limpidité, à première vue.

Les outils utilisés pour communiquer sur le Tiers paysage sur le toit de la base sous marine se réduisent à un simple panneau explicatif peu visible. Vous aviez alors parlé d'une nouvelle étape en matière de communication à travers un plan masse et des photos des espèces présentes sur le site. Il y a t il d'autres outils mis en place pour échanger sur le Tiers paysage? Des visites, des réunions informatives, des ateliers...? Avez vous eu des échos concernant la réception du jardin par le public? Cette expérience à Saint Nazaire a t elle fait avancer le débat sur le Tiers paysage ?

Outre l'avis du public, l'implication des politiques m'intéresse également. Au début de vos discussions, le maire Joël Batteux ne semblait pas entièrement convaincu par votre discours mais quels ont été les points qui ont fini par le décider de vous donner carte blanche pour ce jardin ?

Bien à vous, Pauline Spinelli

### Mail 2 : Réponse de Gilles Clément

Bonjour,

Dans l'état actuel des choses le Tiers paysage n'a d'autre support de médiation que le Manifeste du même nom. Il est très difficile de développer une pédagogie sérieuse sur cette question tant il y a d'opposition y compris au sein de la profession de paysagiste qui considère que cela vise à se désengager du principe d'aménagement, ce qui est une mauvaise interprétation du concept.

Concernant la base de saint Nazaire il y aura une mise au point sur la communication du Jardin des étiquettes à partir de 2015. Mais cela prendra sans doute du temps car ce n'est pas considéré comme une urgence .

Si, dans le cadre de vos études, vous pensez faire des propositions de communication sur ce thème n'hésitez pas. Et dans ce cas vous pourriez les faire connaître à David Moinard, responsable de l'opération de commande au Voyage à Nantes (David.Moinard@Ivan.fr) après m'avoir soumis la proposition.

Concernant la réception du public je n'ai pas d'écho précis en dehors de personnes que je

connais et qui ont apprécié.

Pour ce qui est de Joël Batteux je pense qu'il a adhéré au projet après en avoir eu toutes les explications qu'on ne lui avait pas fourni au début.

Bonne suite dans ce travail et bonnes fêtes de fin d'année.

Gilles Clément

## RESUME

---

Tiers paysage :  
*refuges pour la diversité,  
constitués par la somme des  
délaisés*

Le territoire d'étude est celui  
du « jardin du Tiers paysage »,  
initié par son concepteur Gilles  
Clément et implanté sur le toit  
de la base sous-marine de  
Saint-Nazaire. Entre discours  
et mise en œuvre réelle, ce  
document met à l'épreuve  
du terrain les réflexions  
portées par le  
Tiers paysage.

## MOTS CLES

Gilles Clément Tiers paysage Saint Nazaire base sous marine biodiversité